

VILLE DE
GENÈVE

PARC GEISENDORF



CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE
À UN DEGRÉ EN PROCÉDURE OUVERTE
JUN 2012

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE A UN DEGRE
EN PROCEDURE OUVERTE A GENEVE POUR LA REALISATION D'UN

PROGRAMME D'EQUIPEMENTS PUBLICS DANS LE PARC GEISENDORF

COMPRENANT:

- UN RESTAURANT SCOLAIRE;
- DES LOCAUX D'ACTIVITES PARASCOLAIRES;
- DES LOCAUX DE MUSIQUE;
- DES LOCAUX DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN DU PARC.

Rapport du jury, juin 2012

SOMMAIRE

Introduction	4
Rapport du jury	8
Levée de l'anonymat	19
Projets primés	26
Projets non primés	51





LA VILLE, C'EST COMME UNE CONVERSATION*

Concevoir les ultimes développements du parc Geisendorf, c'est réinterroger un pan de l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture moderne genevoise, c'est reprendre une conversation interrompue dans les années 60 qui porte sur le devenir de la ville, son équipement et le vivre ensemble.

Un parc au cœur de la ville

Le plan directeur cantonal, dit rapport de 1948 (rapport de la commission d'étude pour le développement de Genève), propose, en s'inspirant largement du plan de zones de 1937, une structuration de la ville future par les espaces ouverts avec son plan des zones et des liaisons de verdure. A l'époque, le secteur est occupé par des maisons et l'ensemble se constitue sur près de vingt ans (1952 / 1969) grâce à une politique foncière continue. Aujourd'hui, le parc Geisendorf présente quelques reliquats pavillonnaires qui occupent sa périphérie et certains parcours majeurs n'ont pu être réalisés de ce fait. Le tissu urbain environnant compte parmi les secteurs les plus denses de la ville (30'000 habitants par km²), générant de nouveaux besoins et des usages parfois conflictuels. Comment renforcer la cohérence du parc et clarifier ses différents usages?

Des équipements scolaires dans un parc

L'école et le centre pédagogique de G. Brera et P. Waltenspühl sont disposés en quinconce dans le parc ménageant des vues et des dégagements. La composition se développe en symbiose avec les espaces extérieurs, tant par son habile intégration topographique que par ses qualités typologiques. La dispersion des bâtiments scolaires est favorable à la décentralisation des élèves d'âges différents; les classes, souvent de plain-pied, correspondent à toutes les exigences énoncées depuis les années 30. La volumétrie en strates parallèles, jouant des rapports de niveaux et des vues transversales, tisse des relations entre l'architecture et le parc. Comment dialoguer avec un ensemble architectural aussi abouti tant au niveau de son langage que de sa spatialité?

Une conception renouvelée pour un espace de quartier

A l'issu de deux jours de débat, le jury a reconnu la finesse du projet lauréat qui réussit un triple défi: s'inscrire dans un lieu sensible, donner forme à un programme complexe et instaurer de nouvelles relations entre le parc et son contexte urbain. Qu'il s'agisse de la fluidité du parc ou de la conception d'un nouveau lieu qui combine différentes fonctions publiques (locaux pour la vie associative, pour le restaurant scolaire et les activités parascolaires, pour la musique, pour les jardiniers), le projet lauréat propose un dispositif spatial et architectural fort qui fonctionne comme un nouveau centre de gravité dans le parc et qui ouvre un grand potentiel de maturation du programme.

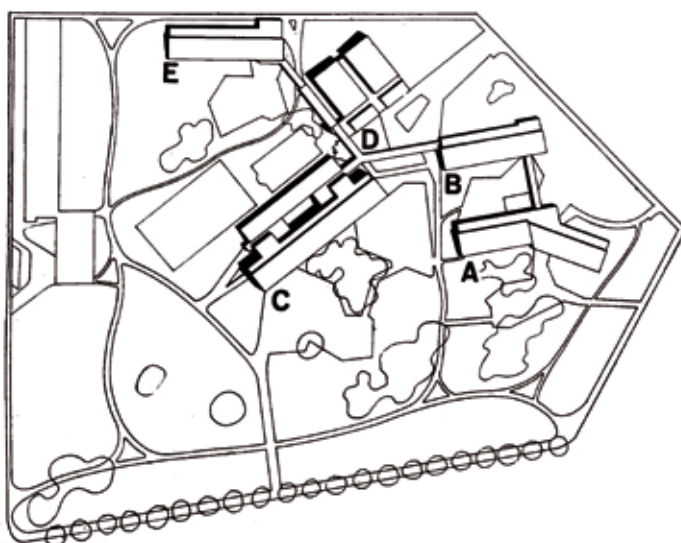
En amont, il faut souligner l'extraordinaire prévoyance des différents services publics qui, à partir de 1948, œuvrent à la constitution de ce bien commun en ménageant progressivement un espace public vital pour la ville. Cette stratégie rend possible en 2012 la création d'un équipement multifonctionnel inédit répondant à des besoins sociaux en perpétuelle évolution (modes de vie, temps urbain, diversité du corps social).

Béatrice MANZONI, architecte EAUG, Genève, présidente du jury

*Siza, A. «imaginar e Evidencia», 1998, traduit à l'occasion du grand prix de l'urbanisme 2005, p 10.



Plan des zones et des liaisons de verdure 1948



Plan de Georges Brera et Paul Waltenspühl



Ecole de Geisendorf | préaux | 1956

COMPLÉTER UN ENSEMBLE: LE 6^e PAVILLON.

Un concours est toujours une aventure. Démarche à la fois difficile et passionnante, tant pour le maître de l'ouvrage que pour le jury et pour les concurrents, chaque concours est source de réflexion commune et d'apprentissage. Pour ma part, c'est une occasion chaque fois renouvelée de porter un regard critique et partagé sur la mission d'une collectivité publique face à son patrimoine, de questionner des programmes, d'interroger leur relation avec des lieux que l'on supposerait, a priori, parfaitement connus et maîtrisés pour les avoir tant de fois parcourus.

Insérer un nouvel équipement public, somme toute assez modeste dans sa définition programmatique, dans le parc Geisendorf peut apparaître comme une problématique finalement assez anodine. La question aurait pu être simple, en effet:

- s'il ne s'agissait pas de s'insérer dans l'un des parcs exceptionnels de la rive droite,
- s'il ne s'agissait pas de compléter le remarquable ensemble scolaire construit par Paul Waltenspühl,
- s'il ne s'agissait pas, à travers la réalisation de cette nouvelle construction, de requalifier tout un secteur du parc, de lui redonner une entrée, des parcours, des liens avec le quartier,
- s'il ne s'agissait pas, aussi et bien sûr, de répondre aux attentes multiples des habitants qui ont besoin pour leurs enfants de lieux adaptés et accueillants,

car la construction d'un équipement public, c'est tout cela à la fois. Et plus encore probablement, tant il est vrai qu'aujourd'hui les attentes sont fortes et plurielles. Comme si la réalisation de ce seul bâtiment nouveau allait résoudre tous les problèmes. Comme si ce nouveau lieu avait la capacité, à lui seul, de régler les questions sécuritaires dans le parc, ses appropriations diverses, ramener vie et convivialité, restituer la culture du vivre ensemble et du partage de l'espace public.

Ce nouvel équipement, s'il ne peut tout résoudre, peut certes y contribuer largement. Il doit être bien plus qu'une simple réponse aux besoins fonctionnels exprimés par le programme. Par sa présence nouvelle, par son insertion subtile dans le site et par les relations qu'entretient l'intérieur du bâtiment avec l'extérieur, cet équipement public doit permettre de générer de nouvelles qualités spatiales dans ce lieu.

Le projet lauréat «à table!» possède indéniablement ces qualités-là. Posé délicatement, à la juste place sur le terrain, le bâtiment préserve le site. Il ne le conquiert pas, ne l'annexe pas, mais laisse s'étendre le préau et le parc jusqu'au pied de ses façades. Il complète ainsi l'ensemble réalisé par Paul Waltenspühl, dont il constitue, sous une forme contemporaine et sans mimétisme, le 6^e pavillon. Moyennant quelques réglages dans l'organisation intérieure, ce projet permettra de répondre pleinement aux attentes des utilisateurs et de tous les usagers du parc. Comme l'ensemble du jury, j'en suis convaincue et il me tarde de le voir réalisé.

Merci à tous, concurrents et membres du jury, d'avoir contribué à la réflexion menée par la Ville de Genève, par le travail important et de grande qualité que vous avez tous fourni.

Isabelle Charollais, architecte, codirectrice du Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève

01 / ORGANISATEUR ET MAÎTRE D'OUVRAGE

L'organisateur et le maître de l'ouvrage sont la Ville de Genève.

02 / GENRE DE CONCOURS ET PROCÉDURE

Il s'agit d'un concours de projets d'architecture en procédure ouverte, à un degré, tel que défini par les articles 3 et 6 du Règlement SIA 142 (édition 2009) et conforme aux prescriptions cantonales, nationales et internationales en matière de marchés publics.

03 / OBJET ET OBJECTIFS DU CONCOURS

L'objet du concours est de réaliser dans le parc Geisendorf un programme mixte d'équipements comprenant des espaces pour des activités à l'usage des élèves de l'école de Geisendorf et des habitants du quartier ainsi que de locaux destinés à la gestion et à l'entretien du parc.

Ce concours est également l'occasion de valoriser un secteur du parc le plus à l'écart et le plus préitérité du site de Geisendorf.

Tenant compte des besoins d'équipements scolaires, parascolaires, de quartier et d'entretien du parc, les objectifs suivants ont été arrêtés:

- intervenir de façon mesurée dans un site dont les qualités paysagères et architecturales sont unanimement reconnues;
- valoriser, dans le cadre du périmètre défini, les espaces extérieurs, les parcours et les accès (bâtiments scolaires / préaux / parc public);
- garantir la cohérence du fonctionnement des équipements souhaités en relation avec le complexe scolaire existants;
- répondre aux exigences qualitatives et quantitatives du programme des locaux.

04 / PROGRAMME

L'ouvrage souhaité comprend un programme complexe, qui répond à une diversité d'usages à la fois distincts et complémentaires. La diversité des groupes y évoluant, des types de locaux, des horaires de fonctionnement génère une organisation délicate de l'ensemble du bâtiment.

C'est à la fois:

- un lieu d'accueil pour enfants dans le cadre d'activités scolaires et parascolaires;
- un lieu d'accueil et de rencontre à l'usage des habitants du quartier;
- un lieu offrant des espaces réservés à la pratique de la musique électrique;
- un espace de travail pour les équipes de quartier du service des espaces verts de la Ville de Genève.

RESTAURANT SCOLAIRE

Aujourd'hui, il n'existe pas de restaurant scolaire dans l'école de Geisendorf pour accueillir les 200 élèves inscrits. Ils sont ainsi répartis entre deux restaurants:

- les plus jeunes se rendent dans le bâtiment du Département de l'instruction publique (DIP), situé au 58 rue de Lyon dans l'enceinte du parc Geisendorf, où 120 repas sont servis par jour en deux services. La cohabitation du restaurant et des activités administratives cantonales rend la situation inconfortable pour l'ensemble des usagers du bâtiment;
- les élèves les plus âgés (près de 80 élèves) se rendent au restaurant scolaire situé au 99 rue de Lyon, à 15 minutes à pied depuis l'école. L'éloignement de ce restaurant présente des problèmes de sécurité pour les enfants qui doivent effectuer un trajet le long d'un axe routier très fréquenté. En plus du danger inhérent à ce déplacement, le temps d'animation parascolaire est considérablement réduit pour ces enfants.

Ces deux structures ne répondent pas aux besoins des élèves de Geisendorf et la capacité de ces restaurants ne peut plus faire face à l'augmentation constante des effectifs (9% par année).

LOCAUX PARASCOLAIRES ET POLYVALENTS

L'accueil parascolaire, géré par le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP), est aujourd'hui proposé dans la Villa Lamartine, maison vétuste qui nécessite en permanence des travaux d'entretien pour maintenir un confort minimum pour les enfants (200 enfants inscrits). Elle est de fait inadaptée aux besoins de l'accueil parascolaire.

Par ailleurs, l'analyse des infrastructures et équipements publics proposés sur les quartiers de Charmilles-Châtelaine et Délices-Grottes montre que le périmètre spécifique de Geisendorf n'est doté d'aucun espace de rencontre.

Avec 14 000 habitants sur le périmètre, représentés dans plusieurs associations de quartier, les besoins de mise à disposition d'un lieu de rencontre afin d'organiser des activités diverses pour le quartier sont élevés.

Avec toujours plus de populations en rupture présentes dans le parc Geisendorf, la nécessité de développer un espace, qui facilitera l'organisation d'activités et favorisera ainsi la réappropriation de l'espace public, s'accroît.

Il est donc souhaité que le nouveau bâtiment permette la mise à disposition de locaux tant au GIAP qu'aux associations ou habitants du quartier.

LOCAUX DE REPETITION DE MUSIQUE

Ces locaux sont destinés avant tout aux jeunes désireux de jouer d'un instrument dans le cadre d'un groupe de musique (avec la mise en place d'une formule de contrat de prêt à usage). Ces espaces sont réservés à la pratique de la musique électrique. Ils doivent accueillir cette activité dans un environnement adapté et contribuer à affirmer leur rôle d'équipement de proximité en tant qu'espace d'échange et de convivialité.

LOCAUX DU SERVICE DES ESPACES VERTS (SEVE)

Ces locaux sont destinés à une équipe de quartier du service des espaces verts de la Ville de Genève (SEVE).

Cette équipe est constituée de cinq jardiniers et s'occupe, entre autres, de la gestion et de l'entretien du parc Geisendorf.

Les locaux existants situés dans la Villa Lamartine ainsi qu'un container provisoire ne répondent plus aux besoins et sont amenés à être remplacés et complétés par le présent programme.

Les jardiniers étant également amenés à intervenir dans d'autres parcs du secteur, le garage pour les véhicules et engins horticoles doit être situé de façon à permettre à la fois une bonne accessibilité au parc Geisendorf et en dehors des limites de celui-ci.

05 / CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Conformément au point 1.08 du programme du concours, les propositions ont été jugées sur la base des critères suivants:

- qualité générale de l'implantation proposée, rapport de la nouvelle construction avec le contexte bâti et végétal;
- qualités architecturales, typologiques et spatiales de la proposition;
- qualités fonctionnelles;
- performances énergétiques, économie de moyens et prise en compte des principes du développement durable.

L'ensemble de ces critères n'est pas exhaustif et l'ordre dans lequel ils sont énoncés ne correspond pas forcément à un ordre de priorité.

06 / JURY

Présidente	M^{me} Béatrice MANZONI , architecte EAUG, Genève
Vice-présidente	M^{me} Isabelle CHAROLLAIS , architecte, codirectrice du Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève
Membres professionnels	M^{me} Agnès PERRETEN , architecte EAUG SIA, Genève M. Nicolas FROHLICH , architecte EAUG, Vevey M. Nicolas PHAM , architecte EPFL / SIA / FSU, Lausanne M. Franz GRAF , architecte EPFL, Genève
Suppléant	M. Simon CHESSEX , architecte EPFL, Genève
Membre représentant	M^{me} Jannick FRIGENTI EMPANA , association de quartier (Geis&dorf) et association des parents d'élèves (APE).
Membres maître d'ouvrage	M^{me} Isabelle WIDMER BISEVAC , cheffe du service des écoles et institution pour l'enfance, Ville de Genève M^{me} Véronique PURRO , cheffe du service social, Ville de Genève M. Olivier ROBERT , adjoint de direction du service des espaces verts, Ville de Genève
Suppléant	M. Jean PROBST , architecte EAUG, service architecture, Ville de Genève

07 / DISTINCTIONS ET PRIX

Le jury a disposé pour ce concours de projets à un degré d'une somme globale de CHF. 100'000.- HT pour l'attribution d'environ 5 prix et d'éventuelles mentions, dans les limites fixées par l'article 17.3 du règlement SIA 142, édition 2009.

08 / CALENDRIER DU CONCOURS

Ouverture des inscriptions	7 février 2012
Questions	jusqu'au 27 février 2012
Réponses du jury sur SIMAP	dès le 12 mars 2012
Rendu des projets	7 mai 2012
Rendu des maquettes	14 mai 2012
Jugement	dès le 23 mai 2012
Remise des prix et inauguration	18 juin 2012
Exposition des projets	du 19 juin au 30 juin 2012

09 / LISTE DES PROJETS RENDUS

L'organisateur a reçu 28 inscriptions. 22 projets ont été remis à l'organisateur.

01	CALLISIA	16	PANDA
02	ÉTREINTE	17	CONTE-IN
03	OXYGENES	18	tom & jerry
04	JAUNE ET VERT	19	in the box
05	VERS LA LUMIÈRE	20	KAPLA
06	TOURNESOL	21	RESTO DU CŒUR
07	GEFVG	22	AaBbCcDdEeFfGg
08	CADET ROUSSEL	23	ORTHROS
09	RÊVE D'ENFANT	24	PADAWAN
10	GECKO	25	proximus
11	ROSE DES SABLES	26	Mai huit
12	ENTRE LES ARBRES	27	Palimpseste
13	à table!	28	LE PARC EST À VOUS
14	cache-cache	29	COUP D'ESS
15	Hanami	30	GEIS 15673

10 / CONTÔLE ET CONFORMITÉ DES PROJETS RENDUS

Les contrôles de conformité ont été effectués préalablement au jugement par les collaborateurs de la Ville de Genève chargés de l'assistance technique.

Ceux-ci constatent que les dossiers rendus sont complets et parvenus à l'organisateur dans les délais prescrits.

11 / EXPERTISE DES PROJETS RENDUS

L'expertise des projets s'est référée au programme du concours ainsi qu'aux réponses aux questions des concurrents.

Elle a été conduite du 9 mai 2012 au 18 mai 2012, par les spécialistes-conseils du jury, soit:

M. Alain MATHEZ, chef de la division autorisations, Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), Etat de Genève

M. Romain BERGER, ingénieur thermicien, service de l'énergie, Ville de Genève

M. Arthur SCHAFFNER, économiste de la construction, Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève

M. Olivier KŒB, architecte, service des écoles et institutions pour l'enfance, Ville de Genève

M. Christian JOHR, adjoint de direction, service social, Ville de Genève

12 / JUGEMENT

12.1 / DÉROULEMENT DU JUGEMENT

Le jury a siégé au complet les 23 et 24 mai 2012.

12.2 / PROJETS ADMIS AU JUGEMENT

Compte tenu des contrôles de conformité des projets, le jury décide, à l'unanimité, d'admettre au jugement tous les projets rendus, ceux-ci ainsi que les maquettes étant parvenus dans les délais, respectant l'anonymat et ne présentant aucun problème de conformité formelle.

12.3 / PRISE DE CONNAISSANCE DES PROJETS

L'ensemble du jury procède à une première prise de connaissance des projets, en présence des organisateurs, qui commentent chacun des projets pour l'ensemble des membres du jury, devant les planches et maquettes.

12.4 / PROJETS À EXCLURE DE LA RÉPARTITION DES PRIX

Conformité au programme et cahier des charges

Après la première prise de connaissance des projets, le jury constate qu'à l'exception de quelques écarts mineurs sur des éléments de programme, les projets remis répondent dans les grandes lignes au programme et au cahier des charges.

Conformité LCI

S'appuyant sur l'expertise de Monsieur Mathez, l'ensemble du jury procède à un examen de tous les projets admis au jugement, sous l'angle de la conformité avec les règlements de construction et la LCI.

Le périmètre du concours se situe en zone de développement III affectée à de l'équipement public. Dans ce contexte, sont applicables les normes de la loi sur les constructions et installations diverses (LCI) et son règlement d'application.

L'expertise s'est donc essentiellement portée sur le respect des distances et vues droites des différents projets par rapport:

- aux limites de propriétés (limite ouest du parc Geisendorf);
- aux distances entre bâtiments.

Suite à cette analyse, il résulte que certains projets présentent des points de non-conformité en regard de la LCI.

Le jury en prend note et, à la lumière de ces éléments, décide, à l'unanimité, d'exclure de la répartition des prix les projets suivants, présentant des écarts importants en regard de la LCI :

01 CALLISIA	17 CONTE-IN
02 ÉTREINTE	19 in the box
04 JAUNE ET VERT	20 KAPLA
06 TOURNESOL	21 RESTO DU CŒUR
07 GEFVG	26 Mai huit
11 ROSE DES SABLES	28 LE PARC EST À VOUS
16 PANDA	

Ces projets sont toutefois conservés pour la suite du jugement, dans la perspective de l'attribution d'une éventuelle mention.

12.5 / PREMIER TOUR DU JUGEMENT

L'ensemble du jury examine chacun des projets en relation avec les critères énoncés pour le jugement. Il commente et analyse les projets et décide d'écarter, pour la suite du jugement, les projets répondant le moins bien aux critères principaux suivants :

- qualité générale de l'implantation proposée, rapport des nouvelles constructions avec le contexte;
- qualité architecturale et organisation du programme.

Les projets éliminés à l'issue de ce premier tour sont les suivants :

01 CALLISIA	19 in the box
02 ÉTREINTE	20 KAPLA
03 OXYGENES	22 AaBbCcDdEeFfGg
06 TOURNESOL	26 Mai huit
09 RÊVE D'ENFANT	27 Palimpseste
10 GECKO	28 LE PARC EST À VOUS
11 ROSE DES SABLES	29 COUP D'ESS
12 ENTRE LES ARBRES	30 GEIS 15673
17 CONTE-IN	

12.6 / DEUXIEME TOUR DU JUGEMENT

Le jury procède ensuite, devant tous les projets conservés, à une analyse plus détaillée des projets, en tenant compte de l'ensemble des critères de jugement.

A l'issue de ce second tour d'examen des projets, et après une discussion approfondie, le jury décide d'écartier les projets suivants:

05	VERS LA LUMIÈRE	21	RESTO DU CŒUR
07	GEFVG	23	ORTHROS
08	CADET ROUSSEL	24	PADAWAN
14	cache-cache		

12.7 / TROISIEME TOUR DE JUGEMENT

Après une visite du site en commun, le jury procède ensuite, devant tous les projets conservés, à un dernier tour en tenant compte de l'ensemble des critères de jugement. A l'issue de ce troisième tour d'examen, le jury décide d'écartier les projets suivants:

04	JAUNE ET VERT
18	tom & jerry

12.8 / TOUR DE RATTRAPAGE

Avant de procéder au classement final et à l'attribution des prix et mentions, le jury effectue un tour de rattrapage, en réexaminant une dernière fois l'ensemble des projets admis au jugement. Ce travail permet le repêchage des deux projets suivants qui sont réintégré pour la suite du jugement.

18	tom & jerry
21	RESTO DU CŒUR

12.9 / RESULTATS DU JUGEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX ET MENTIONS

Après une discussion générale et un dernier examen approfondi des projets restants, qui font chacun l'objet d'une critique complète, le jury procède au classement final des projets conservés et attribue, à l'unanimité, les prix et mentions suivants en conformité avec le point 1.05 du programme du concours.

1^{er} rang – 1^{er} prix	n° 13 à table!	Fr. 28'000.- HT
2^e rang – 2^e prix	n° 15 Hanami	Fr. 26'000.- HT
3^e rang – mention	n° 21 RESTO DU CŒUR	Fr. 16'000.- HT
4^e rang – mention	n° 16 PANDA	Fr. 12'000.- HT
5^e rang – 3^e prix	n° 25 Proximus	Fr. 10'000.- HT
6^e rang – 4^e prix	n° 18 tom & jerry	Fr. 8'000.- HT

13 / RECOMMANDATIONS DU JURY

Le jury remercie les concurrents pour leur travail et souligne la qualité et la diversité des propositions rendues, qui lui ont permis de bien comprendre les enjeux de ce concours et de débattre de manière fructueuse des différentes caractéristiques des projets.

De manière générale, le jury a relevé l'extrême complexité d'intervenir dans un lieu présentant de telles qualités paysagères, à proximité d'une œuvre architecturale marquante, telle que l'école conçue par Paul Waltenspühl. Grâce à la visite du site effectuée en commun et à des discussions riches et animées, le jury a pu se constituer une lecture commune du site, identifier la somme des contraintes et mesurer toute la difficulté de la question posée aux concurrents. A l'issue de deux journées de débats intenses, le jury est parvenu à la conviction que la question de l'insertion dans le site est une thématique essentielle de ce concours.

Fort de ces constats, le jury est convaincu que le projet n° 13, «à table!», désigné à l'unanimité au premier rang, premier prix, possède une grande finesse, des qualités indéniables et toutes les potentialités qui lui permettront de répondre aux attentes du maître de l'ouvrage. A l'unanimité, le jury recommande donc au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat d'étude et de réalisation du projet au bureau auteur du projet «à table!».

Pour le développement du projet, le jury formule les recommandations suivantes:

De manière générale, le projet doit être développé en vue d'optimiser les plans des locaux, qui ne répondent, à ce stade, que partiellement aux besoins des usagers. Le jury est toutefois convaincu que le bureau lauréat sera à même de développer son projet dans ce sens et de fournir une organisation interne des locaux à la hauteur des attentes du maître de l'ouvrage et au même niveau de qualité que celui décelé dans les choix d'implantation, d'insertion dans le site et de matérialisation du projet.

Le développement du projet, qui devra se faire en conservant à l'ouvrage ses qualités essentielles, devra prendre en compte les points suivants :

- revoir les distributions et circulations intérieures, en cohérence avec le dispositif structurel adopté, afin de garantir une meilleure accessibilité des différents locaux directement depuis des espaces de circulation et d'éviter les espaces en enfilade;
- conférer plus de générosité aux halls d'entrées, couloirs et espaces de circulation, en tenant compte des flux importants d'enfants circulant simultanément dans le bâtiment;
- vérifier le positionnement des locaux de musique, qui ne semblent pas judicieusement placés à l'étage et qui pourraient prendre place au sous-sol, tout en conservant une accessibilité indépendante;
- donner une plus grande générosité aux salles d'activités parascolaires et éviter leur disposition en enfilade;
- redistribuer les WC, de sorte qu'ils soient disposés à chaque niveau en suffisance;
- aménager la cuisine du restaurant scolaire dans un local qui puisse être fermé;
- disposer les locaux de service à un endroit plus adapté que directement dans le hall d'entrée.

Afin de permettre le développement de ces points, tout en préservant la compacité du projet, le jury recommande d'explorer la possibilité d'excaver plus largement le bâtiment, de manière à exploiter de plus grandes surfaces au sous-sol.

Compte tenu de ces demandes en vue de développer certains éléments du projet encore très lacunaires à ce stade, le jury recommande au maître de l'ouvrage un accompagnement du bureau lauréat par une délégation de deux membres du jury. Cet accompagnement vise à garantir le bon développement du projet, dans le sens des recommandations formulées par le jury, notamment en ce qui concerne la réorganisation interne des locaux, et doit se dérouler sur toute la phase de projet.

Le maître de l'ouvrage accepte cette proposition et s'engage à la mettre en œuvre dès le démarrage des études.

14 / APPROBATION DU JURY

Présidente

M^{me} Béatrice MANZONI

Manzoni B.

Vice-présidente

M^{me} Isabelle CHAROLLAIS

Bc

Membres professionnels

M^{me} Agnès PERRETEN

#.

M. Nicolas FROHLICH

F

M. Nicolas PHAM

P

M. Franz GRAF

F. Graf

Suppléant

M. Simon CHESSEX

S. Chessex

Membre représentant

M^{me} Jannick FRIGENTI EMPANA

J. Frigenti

Membres maître d'ouvrage

M^{me} Isabelle WIDMER BISEVAC

I. Widmer

M^{me} Véronique PURRO

V. Purro

M. Olivier ROBERT

O. Robert

Suppléant

M. Jean PROBST

J. Probst

15 / LEVÉE DE L'ANONYMAT

Suite au classement et à l'attribution des prix et mentions, le jury procède à l'ouverture des enveloppes cachetées des concurrents et lève l'anonymat en suivant l'ordre du classement.

PROJETS PRIMÉS

Prix et mentions

1^{er} rang | 1^{er} prix [Projet n° 13](#)
à table!

Bureau d'architecte

David Reffo architecte

4, rue du Beulet | 1203 Genève | Suisse

2^e rang | 2^e prix [Projet n° 15](#)
Hanami

Bureau d'architecte

DLV architectes & associés sa

24, chemin Frank-Thomas | 1208 Genève | Suisse

Collaborateurs

F. Dulon | A.-M. Larghi | J. Madrinan | G. Ruiz | I. Pinho | D. Dutruel | L. Kanapin

A. Vernay | V. Santoni | I. Suter

3^e rang | mention [Projet n° 21](#)
RESTO DU CŒUR

Bureau d'architecte

ADAO Anzevui & Deville architectes associés

11, Clos de la Fonderie | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Barbara Gajda | Giulia Cerrai | Corinne Jaurand | Virgile Rosselet

Jean-Marc Anzevui | Nicolas Deville

4^e rang | mention [Projet n° 16](#)
PANDA

Bureau d'architecte

BAILLIF-LOPONTE ET ASSOCIÉS SA

3, Clos de la Fonderie | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Laura Mechkat | Gabriel Schaer | Joël Jousson

Henri Willener | Gabriela Lopardo

5^e rang – 3^e prix

Projet n° 25

proximus

Bureau d'architecte

DANIELA LIENGME ARCHITECTES

8, rue de la Coulouvrenière | 1204 Genève | Suisse

Collaborateurs

Daniela Liengme | Irene Priano | Jean Brune | Mirko Weber

6^e rang – 4^e prix

Projet n° 18

tom & jerry

Bureau d'architecte

A. Esposito & A.-C. Javet architectes

9a, rue de Sébeillon | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Alfonso Esposito | Anne-Catherine Javet | Cécile Bertrand | Deirdre McKenna

Marjolaine Obrist | Thierry Manasseh | Joseba Garraza

PROJETS NON PRIMÉS

par ordre d'arrivée

Projet n°01

CALLISIA

Bureau d'architecte

FRANCISCO AIRES MATEUS ARQUITECTOS, LDA

62, rua de Campolide | 1070-037 Lisbonne | Portugal

Collaborateurs

Mauro Turin | Magdalena Lewczyk

Projet n°02

ÉTREINTE

Bureau d'architecte

Alberto Calderoni Architetto

280, via Francesco Cilea | 80127 Naples | Italie

Collaborateurs

Luciano Migliaccio

Projet n°03

OXYGENES

Bureau d'architecte

Luca James Senatore Architetto | Michel A. Ducret Architecte

65, viale Scalo San Lorenzo | 00185 Rome | Italie

Projet n°04

JAUNE ET VERT

Bureau d'architecte

Gonzalo Martínez Márquez Architecte

3, calle Vírgenes | 41004 Séville | Espagne

Projet n°05

VERS LA LUMIÈRE

Bureau d'architecte

noëlia martínez+edgar robledo**mr2arquitectos**

19, calle Castilla | zona A, 6° K. Santander | 39009 Cantabria | Espagne

Collaborateurs

Juan Carlos González | Juan Fernando Martínez | Maria Soledad Fernández

Projet n°06

TOURNESOL

Bureau d'architecte

PEDRO QUERO ARQUITECTOS SLP

6, avenida de Galicia | 33005 Oviedo | Espagne

Collaborateurs

Pedro Quero | Mario Consuelo Alperi | Juan Caicoya | Enrique Martos

Projet n°07

GEFVG

Bureau d'architecte

GIOVANI MARUCCI Architetto

5, via Enea Corvino | 62032 Camerino | Italie

Collaborateurs

Emanuele Piccioni | Federica Ciapanna | Valentina Micucci | Grégoire Claudel

Projet n°08

CADET ROUSSEL

Bureau d'architecte

Groupement d'architectes Guillaume Vanneste & Nicolas Willemet

18, avenue Jomini | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Guillaume Vanneste | Nicolas Willemet | Cécile Aubecq

Projet n°09

RÊVE D'ENFANT

Bureau d'architecte

MAURO TURIN ARCHITECTES sàrl

7, rue Louis-Curtat | 1005 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Mauro Turin | Magdalena Lewczyk | Martine Laprise

Projet n°10

GECKO

Bureau d'architecte

architech sa

12a, route de Meyrin | case postale 52 | 1211 Genève 7 | Suisse

Collaborateurs

Frank Herbert | Jean-Daniel Pasquettaz | Christelle Derieux

Vanessa Muñoz Castello | Irene Gil Lopez | Lucie Saint-Martin

Projet n°11

ROSE DES SABLES

Bureau d'architecte

JEAN-CLAUDE GIRARD ARCHITECTE

41, rue de Neuchâtel | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Miguel Torres Gallardo

Projet n°12

ENTRE LES ARBRES

Bureau d'architecte

PEZ ARQUITECTOS SLP

8, calle Campomanes Bajo A | 28013 Madrid | Espagne

[Projet n°14](#)**cache-cache**

Bureau d'architecte

ass architectes associés sa

40, avenue du Lignon | 1219 Le Lignon | Suisse

Collaborateurs

Felix Stämpfli | Carlo Zumbino | Michel Beltrami | Karolina Koziol

Alina Domocos | Jérôme Phildius

[Projet n°17](#)**CONTE-IN**

Bureau d'architecte

Luscher Architectes SA

37, boulevard de Grancy | 1006 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Rodolphe Luscher | Jens Jaschek | Rosanne Berthier

Andrea Soto Gonzales | André Luscher

Experts

SB Technique Sàrl

[Projet n°19](#)**in the box**

Bureau d'architecte

A. Gherardelli architecte

38bis, rue du Môle | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Giovanna Di Loreto | Arnaldo Gherardelli

[Projet n°20](#)**KAPLA**

Bureau d'architecte

ASSOCIATION D'ARCHITECTES Thomas Huber & Michel Nunes

3, avenue des Tilleuls | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Alexandre Grutter | Eva Meinhardt

Projet n°22

AaBbCcDdEeFfGg

Bureau d'architecte

G.M. Architectes Associés SA

5, place de Jargonnant | 1207 Genève | Suisse

Collaborateurs

Antoine Muller | Christophe Ganz | Tiziano Borghini | Maryam Gharebaghi

Amaia Calvo | Guillermo Funcia | Lauriane Thienneau | Sébastien Bilodeau | Jonathan Dubi

Architectes paysagistes

Alain Wegmann

Projet n°23

ORTHROS

Bureau d'architecte

Alain Wolff architectes

3, rue du Jura | 1800 Vevey | Suisse

Collaborateurs

Alain Wolff | Ana Filipa Bragança

Projet n°24

PADAWAN

Bureau d'architecte

MIDarchitecture sàrl

27, rue Louis-Favre | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Mical Mercier Oulevey | Muriel Zimmermann | Valéria Mogavero

Projet n°26

Mai huit

Bureau d'architecte

JEAN-PAUL JACCAUD ARCHITECTES

11, avenue Sainte-Clotilde | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Marco Ferrari | Jean-Paul Jaccaud | Luke Lagier | Hildur Ottosdottir

Anna Salvioni | Lionel Spicher

[Projet n°27](#)**Palimpseste**

Bureau d'architecte

Amaldi-Neder architectes sàrl

19, rue de Veyrier | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Jose Tejedor | Laura Loyola | Andrés Subirà

[Projet n°28](#)**LE PARC EST À VOUS**

Bureau d'architecte

Cyril Royez Architecte

4, route de Challex | 1283 La Plaine | Suisse

Collaborateurs

Cyril Royez | Olivier Dalang

[Projet n°29](#)**COUP D'ESS**

Bureau d'architecte

PAUL KLEIBER

45, avenue Wendt | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Paul Kleiber

[Projet n°30](#)**GEIS 15673**

Bureau d'architecte

Domingo Couto Toucedo

175, traversía de Vigo 175, 9D | 36207 Vigo | Espagne

1^{er} rang | 1^{er} prix

Projet n° 13

à table!

Bureau d'architecte

David Reffo architecte

4, rue du Beulet | 1203 Genève | Suisse



Le projet s'implante clairement comme un pavillon dans le parc Geisendorf. Il est placé le long d'un nouveau cheminement nord-sud, en bordure du parc, en s'inspirant du plan initial du parc proposé par Paul Waltenspühl.

Situé entre l'école et la barre de logement sur la rue Lamartine, le projet conserve une distance suffisante, à la limite de propriété, laissant ainsi tout l'espace nécessaire pour que le parc se développe autour de la nouvelle construction. Il s'étire ainsi jusqu'à ses limites, sans créer d'espace résiduel. La position choisie libère complètement l'entrée au parc par le passage sous l'immeuble de la rue Lamartine.

Le volume proposé, très compact, est autonome vis-à-vis de l'école et s'insère dans cet ensemble pavillonnaire emblématique, sans autre liaison que par la qualité du vide qu'il préserve autour de lui.

Ce bâtiment compact s'articule autour de quatre lieux du parc :

- le préau existant de l'école à l'est;
- la clairière au sud;
- le cheminement à l'ouest;
- la clairière au nord à l'emplacement de la Villa Lamartine (nouveau préau).

C'est par ces préaux que le projet est en relation avec l'école.

Cette position de pivot dans le parc est renforcée par le concept structurel adopté et par le traitement des façades, qui joue sur le rapport entre les parties pleines et ajourées. Les parties pleines sont de dimensions égales sur les quatre façades, tandis que les parties vitrées varient selon l'affectation des locaux. La cohérence entre le principe de verticalité adopté pour les façades et leur matérialisation en bois renforce cette qualité de pavillon dans un poumon de verdure de la ville. Sans chercher un mimétisme avec les pavillons scolaires, à aucun niveau, le nouveau bâtiment s'intègre parfaitement dans l'ensemble, tout en affirmant sa vocation publique et ouverte.

A l'intérieur du bâtiment, quatre murs de refend en maçonnerie structurent les espaces qui se développent en « ailes de moulin », selon quatre orientations, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage. Cette logique interne renforce la cohérence du projet, en créant un lien fort et clair entre les espaces intérieurs et l'extérieur. A l'intérieur, les éléments de partition, mobilier et même de circulation, sont indépendants de la structure portante, donnant ainsi une grande liberté à l'aménagement. Ce principe structurel, que le jury considère comme clair et pertinent, est toutefois affaibli par le choix d'occuper l'espace central par des fonctions de service. Ce parti gagnerait en cohérence si le centre accueillait les distributions.

L'entrée principale se trouve au sud, ouverte sur la clairière, lieu de fêtes de quartier. Elle est aussi en relation avec une des entrées de l'école principale. Le réfectoire se répartit sur l'aile est et nord du pavillon en relation privilégiée avec l'école. Le SEVE occupe les locaux à l'ouest, en relation avec le nouveau cheminement du parc, hors de la zone de l'école, mais sans toutefois se situer à l'arrière du bâtiment. La livraison des repas pour le restaurant scolaire se fait aussi par ce côté, regroupant ainsi l'accès des véhicules. L'accès indépendant aux salles de musique profite également de cette entrée secondaire.

A l'étage, la distribution se fait au centre du bâtiment. Cette organisation permet de limiter les surfaces de distribution et par conséquent la dimension générale globale du projet. Ce hall d'étage est aussi un pivot autour duquel les espaces du parascolaire se regroupent affirmant une identité à cette partie du programme.

Le jury relève toutefois quelques faiblesses dans l'organisation interne des fonctions et des plans d'étage, qui ne relèvent pas du même degré de finesse et de subtilité que les principes développés au niveau de l'insertion dans le site, que le jury considère comme remarquable.

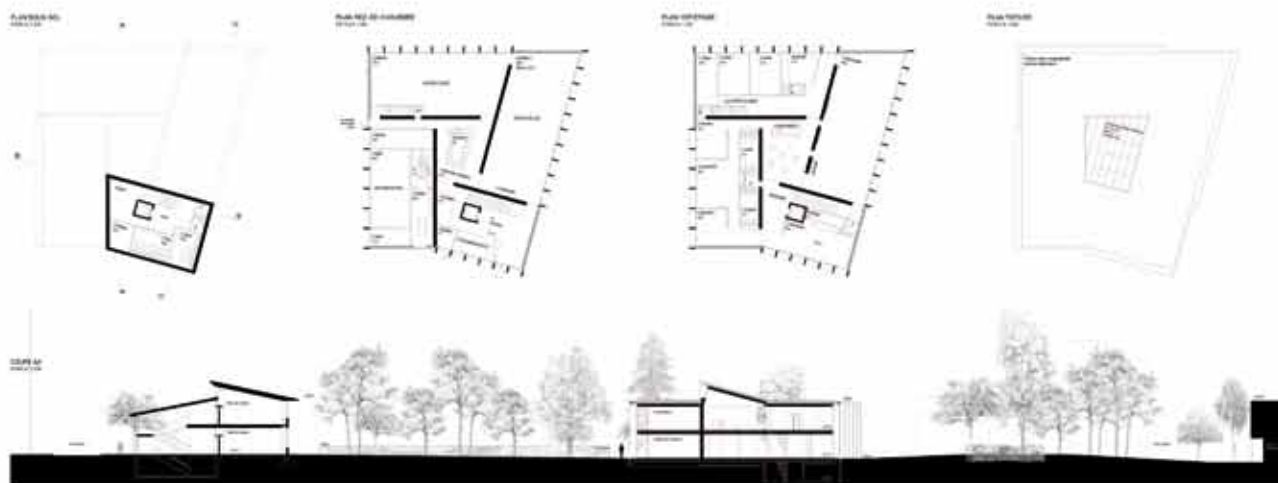
Notamment, l'extrême compacité du volume ainsi que le principe de distribution excentrée ne permettent pas de donner suffisamment de générosité aux espaces de circulation qui doivent accueillir simultanément des flux importants d'élèves. L'entrée principale est trop étroite. Les salles de musique sont mal placées à l'étage, notamment en regard des questions phoniques à traiter. Les sanitaires regroupés au sous-sol posent un problème à l'utilisation.

Du point de vue du développement durable, ce projet est considéré comme performant par les experts. Il est également très économique, du fait du parti adopté.

CONCOURS ÉQUIPEMENTS PUBLICS GEISENDORF
à table !



VILLE DE GENÈVE
CONCOURS ÉQUIPEMENTS PUBLICS GEISENDORF
à table !



DES MANÈGES DIFFÉRENTS AU PARC GEISENDORF

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un concours d'architecture lancé par la Ville de Genève pour la réalisation d'équipements publics au Parc Geisendorf. L'objectif est de créer un espace public accueillant et polyvalent, capable de répondre aux besoins de la population locale et de contribuer à l'animation du quartier.



DES MANÈGES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les manèges sont des équipements publics destinés à offrir un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants. Ils sont conçus pour favoriser le développement physique et social des jeunes enfants, tout en offrant un cadre propice à l'observation et à l'interaction avec la nature.

LES MANÈGES, C'EST ÉGALEMENT UN ESPACE

Le projet propose un espace public polyvalent, capable de répondre aux besoins de la population locale et de contribuer à l'animation du quartier. L'objectif est de créer un espace accueillant et agréable, capable de servir de cadre à diverses activités et de favoriser l'interaction sociale.

MANÈGES DIFFÉRENTS ET MANÈGES

Le projet propose un espace public polyvalent, capable de répondre aux besoins de la population locale et de contribuer à l'animation du quartier. L'objectif est de créer un espace accueillant et agréable, capable de servir de cadre à diverses activités et de favoriser l'interaction sociale.

Le projet propose un espace public polyvalent, capable de répondre aux besoins de la population locale et de contribuer à l'animation du quartier. L'objectif est de créer un espace accueillant et agréable, capable de servir de cadre à diverses activités et de favoriser l'interaction sociale.

PLAN, FAÇADE ET COUPE CONSTRUCTIVE 0/0+



2^e rang | 2^e prix

Projet n° 15

Hanami

Bureau d'architecte

DLV architectes & associés sa

24, chemin Frank-Thomas | 1208 Genève | Suisse

Collaborateurs

F. Dulon | A.-M. Larghi | J. Madrinan | G. Ruiz | I. Pinho | D. Dutruel | L. Kanapin

A. Vernay | V. Santoni | I. Suter



Le projet vient s'insérer à l'emplacement de la Villa Lamartine. Il termine la composition du projet d'école réalisé par Waltenspühl en insérant un objet ponctuel et autonome dans le parc. Les espaces extérieurs existants conservent donc leurs qualités intrinsèques paysagères. L'esprit du parc Geisendorf avec ses rapports plein-vide, ses cheminements piétons, ses surfaces engazonnées et ses grands arbres est préservé. Le jury regrette cependant que le projet, en reprenant l'implantation de la Villa Lamartine, reconduise les principaux défauts de celle-ci, à savoir l'inaccessibilité du parc dans son angle nord-ouest.

La morphologie du projet est issue de deux opérations simples: l'imbrication de trois parallélépipèdes de deux étages et l'inversion du faîte de la toiture. En plan, les trois volumes sont positionnés et imbriqués de manière subtile, afin d'éviter toute frontalité avec les bâtiments présents sur le site et de réduire l'échelle du projet à une taille plus domestique. En coupe, l'inversion des pentes de toitures sur l'intérieur permet de proposer une volumétrie spécifique générant des façades toutes différentes les unes des autres selon le point de vue du spectateur. La toiture étant plus basse au centre du plan, l'effet d'ouverture vers l'extérieur est renforcé. Les façades sont, elles, percées aléatoirement par des grandes fenêtres proches du carré. Extérieurement, elles offrent au bâtiment un aspect ludique et, intérieurement, elles permettent de contempler le parc au travers de grands tableaux disposés à différentes hauteurs. Le jury relève la finesse et la subtilité de la volumétrie du projet, qui s'insère et répond au site de façon très convaincante.

Le projet dispose de plusieurs entrées séparées, indépendantes et disposées au quatre points cardinaux. A l'est, en relation avec le préau, se situe l'entrée principale du bâtiment. A l'ouest, une entrée secondaire permet de gérer les livraisons pour la cuisine du restaurant scolaire et les accès aux garages. Au nord se trouve l'accès indépendant du SEVE et enfin au sud, une porte donne sur un préau clairement délimité et légèrement décaissé dans le sol.

La structure du plan est très claire: un grand hall central baigné de lumière naturelle distribue toutes les fonctions. Au rez-de-chaussée se trouvent, au nord, les locaux du SEVE et, au sud, le restaurant scolaire divisé en deux grandes unités (avec possibilité de subdiviser encore une des unités) et ses services attenants. Le jury relève la très bonne disposition des fonctions avec le restaurant scolaire orienté vers le sud. Au premier étage, selon la même structure de plan, sont situés les espaces parascolaires, les services et la salle polyvalente. Grâce à la forme du toit, toutes les fonctions situées à ce niveau bénéficient d'une qualité spatiale spécifique. Le jury relève la pertinence du système de distribution choisi car le projet, tout en restant compact, offre une très grande richesse spatiale, une qualité de lumière naturelle et des vues très variées sur l'extérieur.

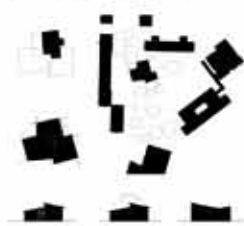
Le projet, par sa compacité et sa forme, offre toutes les garanties pour atteindre les standards énergétiques en vigueur. Son mode de construction en structure béton permet une grande inertie thermique et un déphasage conséquent. Les généreuses ouvertures et leurs orientations garantissent une lumière naturelle en quantité et une ventilation facilitée. Enfin, la compacité du projet et son mode constructif simple et rationnel en font un projet économique.

Chassiers Geisendorf, programme d'équipement public dans le parc

Hanami

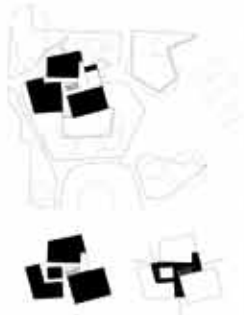
PROJET DE PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT PUBLIC

Le projet de programme d'équipement public dans le parc de Geisendorf vise à créer un espace de vie communautaire et récréatif pour les habitants du quartier. Il s'agit d'un projet de longue haleine qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à renforcer le lien social.



PROJET DE PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT PUBLIC

Le projet de programme d'équipement public dans le parc de Geisendorf vise à créer un espace de vie communautaire et récréatif pour les habitants du quartier. Il s'agit d'un projet de longue haleine qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à renforcer le lien social.



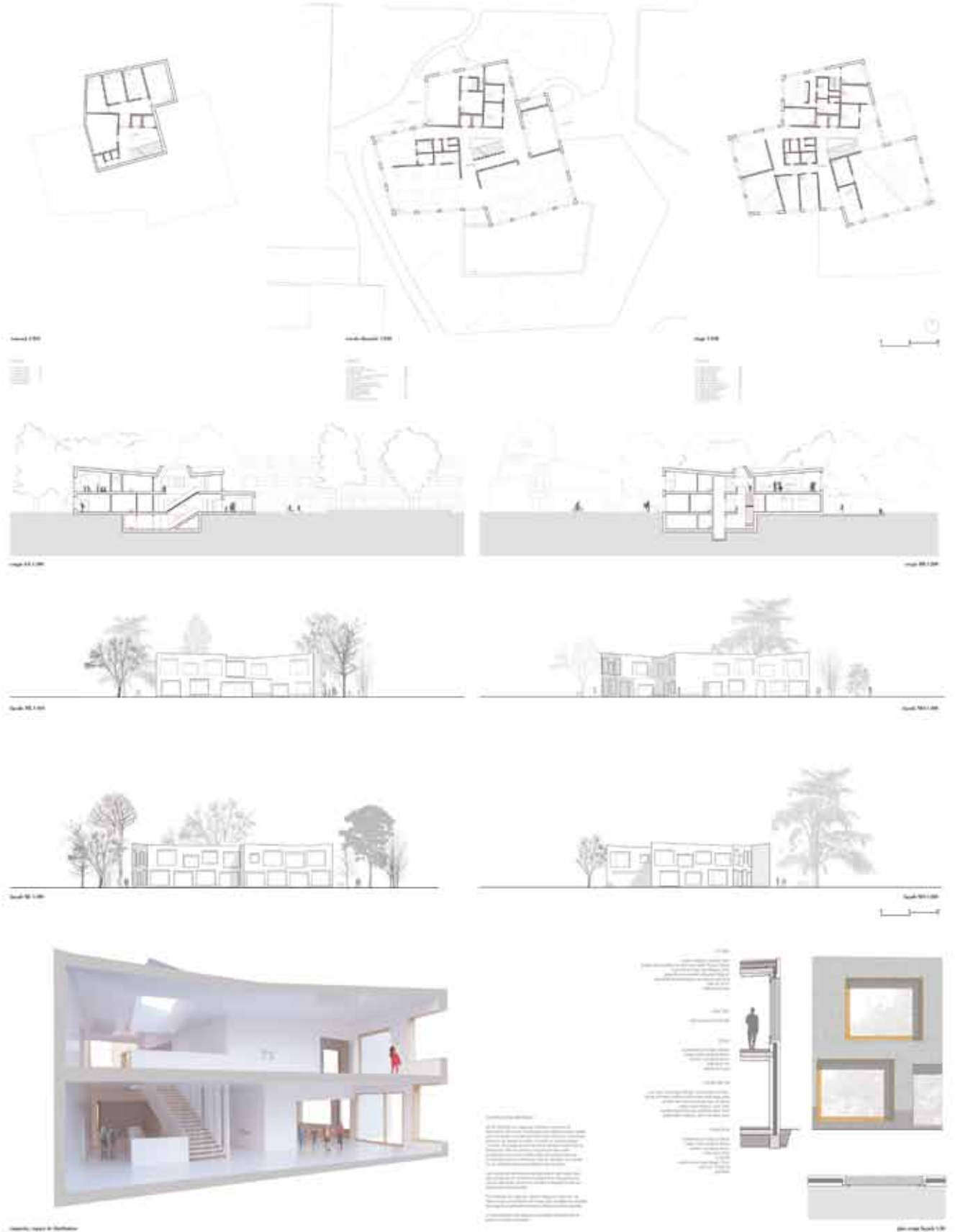
PROJET DE PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT PUBLIC

Le projet de programme d'équipement public dans le parc de Geisendorf vise à créer un espace de vie communautaire et récréatif pour les habitants du quartier. Il s'agit d'un projet de longue haleine qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à renforcer le lien social.



Consocios Geisendorf, programme d'équipements publics dans le parc

Hanami



Hanami, espace de loisirs

© 2010 Consocios Geisendorf

3^e rang | mention

Projet n° 21

RESTO DU CŒUR

Bureau d'architecte

ADAO Anzevui & Deville architectes associés

11, Clos de la Fonderie | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Barbara Gajda | Giulia Cerrai | Corinne Jaurand | Virgile Rosselet

Jean-Marc Anzevui | Nicolas Deville



L'implantation du projet a pour objectif de créer un nouvel espace dans le parc, une cour entourée de pavillons.

Les constructions projetées sont basses et organisent les programmes dissociés selon un plan carré composé lui-même de l'assemblage de plusieurs constructions s'ouvrant vers l'extérieur.


Le jury apprécie le parti de réaliser le programme sur un niveau, largement ouvert sur le contexte. De même, le registre architectural est habile, reprenant la matérialité des bâtiments de Waltenspühl sans toutefois en faire des citations stylistiques. Le parti d'en faire un élément bas rend l'intervention sobre et permet une bonne identification au parc paysager.

Il regrette cependant plusieurs aspects liés à l'implantation et la configuration de l'édifice.

À l'échelle du parc, il ne semble pas pertinent de vouloir forcer la création d'une cour, qui serait d'une part un vide dans le vide et, d'autre part, morcellerait encore davantage ce parc qui tend vers un concept unitaire. Le schéma « urbain » montre bien cette contradiction. Le bâtiment a probablement une assise trop importante pour cet endroit.

À l'échelle du bâtiment, la conception du plan réclame un cœur ouvert, un vrai centre, non occupé par des services, WC et dépôts. Cette configuration induit en fait une distribution par couloirs, relativement étroits, éclairés par de modestes lanterneaux, n'assurant pas la fluidité et l'ouverture désirées.





« De l'unité à la diversité - du collectif dans l'individualité »
projet de concours pour le Parc Geisendorf de la Ville de Vienne

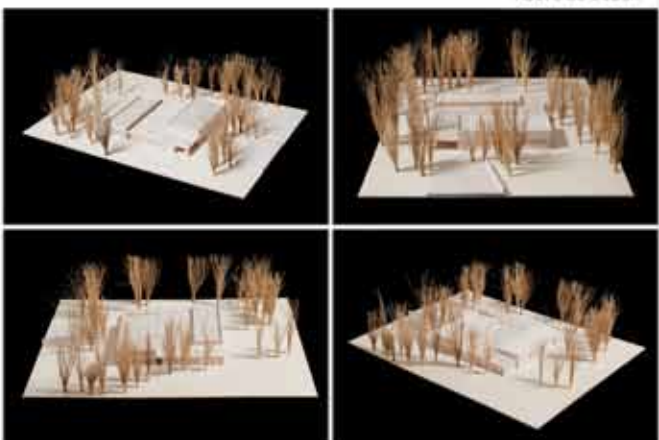
« Diversité dans la continuité des plans »

Le thème de l'unité dans la diversité a été choisi pour le concours. Les plans de l'ensemble ont été conçus de manière à ce que les bâtiments soient reliés entre eux par une série de passages et de ponts, ce qui permet de créer une unité d'ensemble tout en permettant une diversité de plans.

Les bâtiments sont reliés entre eux par une série de passages et de ponts, ce qui permet de créer une unité d'ensemble tout en permettant une diversité de plans.

Le thème de l'unité dans la diversité a été choisi pour le concours. Les plans de l'ensemble ont été conçus de manière à ce que les bâtiments soient reliés entre eux par une série de passages et de ponts, ce qui permet de créer une unité d'ensemble tout en permettant une diversité de plans.

RESTO DU COEUR



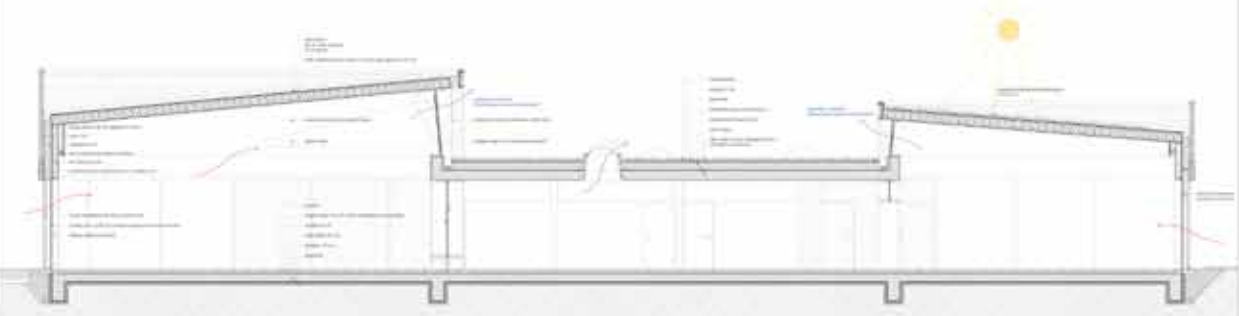


Figure 14




Figure 15




Figure 16




Figure 17




Figure 18 (top)




Figure 18 (bottom)

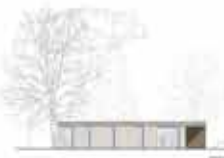


Figure 19 (top)




Figure 19 (bottom)




Figure 20

4^e rang | mention

Projet n° 16

PANDA

Bureau d'architecte

BAILLIF-LOPONTE ET ASSOCIÉS SA

3, Clos de la Fonderie | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Laura Mechkat | Gabriel Schaer | Joël Jousson

Henri Willener | Gabriela Lopardo



L'implantation de l'ouvrage est de type pavillonnaire. Grâce à sa disposition allongée, le volume délimite le préau de l'école et s'ouvre sur le parc avec une articulation au sud, offrant une vue et un accès de plain-pied pour la salle polyvalente. Cette proposition présente une réelle plus-value pour les diverses occupations de la salle par les habitants du quartier.

En restant autonome et à une distance correcte des bâtiments existants, le projet obtient particulièrement un bon rapport entre les pavillons de l'école de Geisendorf. Il recompose de manière pertinente et contextuelle tout l'ensemble; il participe, de la sorte, à poursuivre et terminer une composition qui correspond aux principes et aux éléments constitutifs de l'architecture de Waltenspühl.

Le maniement des accès piétons, axés perpendiculairement à la rue Faller et parallèlement au passage public de l'édifice Lamartine, est convaincant pour la fluidité et l'accès au parc. La position traversante de l'entrée ordonne une circulation intérieure – extérieure cohérente, notamment dans sa distribution verticale. Néanmoins, le couvert hiérarchisant l'espace côté préau reste étroit et limité pour un usage quotidien des élèves.

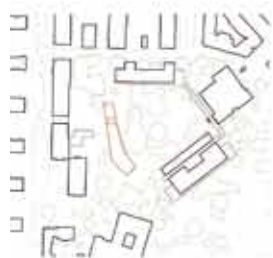
D'une façon générale, la répartition programmatique est concluante et propose des espaces bien séparés entre la salle polyvalente de plain-pied, en double hauteur, le parascolaire et le service des espaces verts avec son entrée indépendante. Cependant, malgré une utilisation des activités aisée, l'usage des salles en enfilade au rez-de-chaussée et des réfectoires à l'étage reste très difficile. D'autre part, bien que les trois réfectoires soient bien délimités, leur accès au premier étage présente des désavantages.

Si le jury estime que les thèmes sont justes et qu'il existe une force émanant de ce prisme monolithe, il regrette la non-générosité et le manque d'expression de ses façades. En effet, le développement du projet ainsi que l'aménagement du parc dans sa définition des sols demeurent sommaires et schématiques autant dans l'explication que dans l'expression du dessin.

CONCOURS GEISENDORF PANDA



PANDA DANS SON JARDIN 1/500



PANDA SE GLISSE ENTRE LES ARBRES EXISTANTS



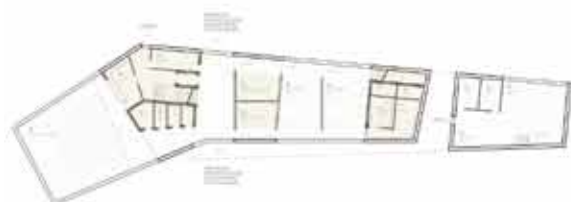
PANDA ENVELOPPE SES PETITS



PANDA PREND SON PIED DE PLAN-PIED



PANDA PREND LE SOLEIL



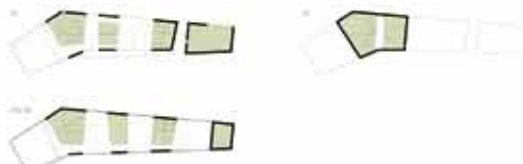
LE PIED DE CHAUSSEE DE PANDA 1/200 ALT. 411.50



LE 1ER ETAGE DE PANDA 1/200 ALT. 415.00



LE SOUS-SOL DE PANDA 1/200 ALT. 408.00



LE PROFIL DE PANDA

CONCOURS GEISENDORF PANDA



PANDA MISE AU RESTAURANT SCOLAIRE



LE PORTRAIT DE PANDA 1/200



PANDA S'IMPOSE AU PARVIS COLAIRE



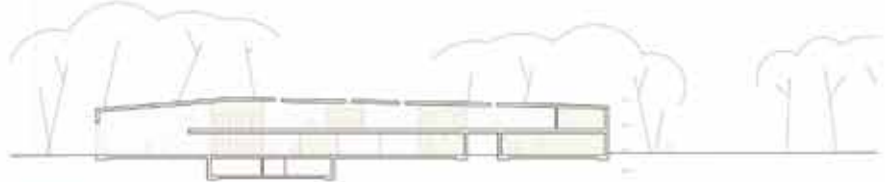
LE PROFIL DROIT DE PANDA 1/200



LE PROFIL GAUCHE DE PANDA 1/200



PANDA ADIEU AU VIEUX



LA COUPE DE PANDA 1/200



PANDA FETE SON AMBIGUOUS



PANDA ORGANISE UNE RELIQUON



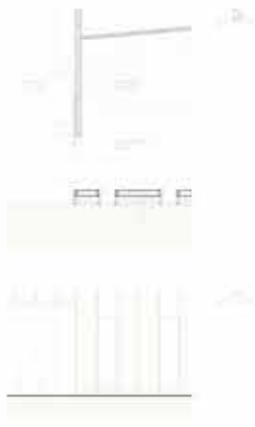
LA COUPE DE PANDA 1/200



PANDA ENTRETIENT SON JARDIN



PANDA SOUS LA LERPE 1/20



PANDA SOUS TOUTES SES COULEURS

5^e rang – 3^e prix

Projet n° 25

proximus

Bureau d'architecte

DANIELA LIENGME ARCHITECTES

8, rue de la Coulouvrenière | 1204 Genève | Suisse

Collaborateurs

Daniela Liengme | Irene Priano | Jean Brune | Mirko Weber



Le projet s'implante dans l'angle nord-ouest du périmètre du concours, formant une équerre avec le bâtiment Geisendorf Faller. Il est disposé en baïonnette, épousant le décalage des bâtiments de la rue Lamartine. Cette disposition construit le vide de l'angle nord, bloquant une entrée paysagère potentielle au parc Geisendorf, ce qui constitue un contresens. Elle permet par contre de concentrer le bâti en limite du parc et de conserver l'espace vert cerné par les bâtiments Faller, gymnastique, principal, et du centre pédagogique, et de redéfinir efficacement le sol dans ses abords. Au creux de l'équerre, le projet propose une place minérale qui accueille un passage vers la rue Faller, s'ouvre sur le parc et reçoit l'entrée principale de l'équipement. Le jury a apprécié cette implantation par juxtaposition dans ce cas difficile, mais résolue habilement par une reprise volumétrique et un alignement sur le corps des classes du bâtiment Faller, ainsi que son rapport au parc.

Les accès sont judicieusement placés, l'entrée principale à l'est sous un porche côté parc, l'entrée publique sur la rue Faller au nord par une place arborée, et l'accès au SEVE ainsi que les livraisons aux cuisines scolaires à l'ouest par le passage reliant la rue Lamartine. Ce passage est une liaison forte avec l'ouest du quartier et ne peut se contenter d'un rôle secondaire. Le programme s'articule clairement dans les deux corps dont la distribution principale est située à leur rencontre. Au rez-de-chaussée, la salle polyvalente s'ouvre sur la place vers la rue Faller, les locaux du parascolaire vers le parc et le SEVE à l'arrière. A l'étage se déploie le restaurant. Son orientation vers le parc est compréhensible, mais provoque un étirement de deux réfectoires quelque peu maladroit. Le jury relève les dimensions généreuses des circulations et dégagements, mais regrette qu'ils se prolongent parfois sans raison et sans apporter de qualité supplémentaire. Le volume d'ensemble est surdimensionné.

La structure porteuse en bois s'affiche en façade, dialoguant en cela avec la belle construction tectonique des bâtiments de Paul Waltenspühl. Le jury note la rotation du sens de la portée pour l'aligner avec celle du bâtiment Faller, mais reste dubitatif quant à la résolution constructive du porte-à-faux abritant l'entrée. Il note aussi que dans leur rapport au sol les percements n'avaient pas à suivre forcément les mêmes déhanchements que ceux de l'étage. Le langage structurel et son unité avec le revêtement de façade provoquent une lecture unitaire de forme forte, légèrement adoucie par le jeu des toitures en pente.

concours équipements publics geisendorf

proximus ■ □

SUBSTITUÉS SUR LE PLAN DE LA QUARTIER

L'opération concorde de l'urbanisme du quartier à l'échelle micro-macro de la parcelle répond tout particulièrement à la mise en lien des activités existantes avec le quartier, tout en créant une nouvelle place de rencontre pour les habitants.

Le nouveau bâtiment accueille ainsi la salle d'exposition de la galerie municipale de l'École d'Art et le centre d'activités de la jeunesse à l'entrée, créant ainsi un espace pour la jeunesse dans le parc, à côté des lieux de sport, de loisir et de culture.

Plus, le projet réintègre les unités de logement existantes et redéfinit un tissu de rue qui, tout en préservant celui de parc, assure des accès directs, aux différentes entrées du programme.

ACTES ET MOMENTS SPATIAUX DE CIRCULATION

Équipé de passerelles qui relient les zones piétons à toute cette diversité.

- Espace public par étage des deux faces à l'entrée, accès public par la face d'une nouvelle place urbaine, avec accès par le parc. De confort et d'usage pour la salle polyvalente.

- Espace d'animation par la face Geisendorf, accès public extérieur de passage direct, qui crée un accès direct au parc, à côté des lieux de sport, de loisir et de culture.

La réorganisation spatiale de l'étage des deux faces et l'entrée, créent une place de rencontre directe entre la rue de parc et la rue d'entrée, tout en préservant son usage par les habitants par une nouvelle place urbaine.

L'accès aux entrées de logement existantes et de nouvelle création par la rue de parc assure une continuité de l'usage de la rue d'entrée, pour garantir l'usage de la rue d'entrée des deux nouvelles entrées.



plan du rez-de-chaussée 1/500



Principes et moments spatiaux
Les deux faces de l'opération se rejoignent au centre de la couronne piétonne pour assurer l'accès à une place d'entrée centrale. Tout comme pour les accès existants, cette architecture propose une diversité de la manière de passer par les entrées par le biais de bâtiments qui créent des moments spatiaux.



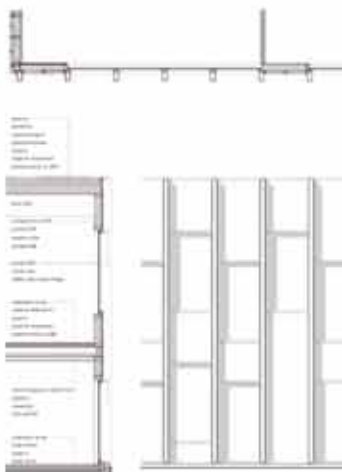
À l'échelle humaine, les deux faces assurent une diversité, être au cœur des entrées une architecture ouverte des entrées, de la circulation, sans aucune interférence avec les fonctions existantes existantes des entrées.
Les deux faces de l'opération créent une diversité de l'usage de la rue d'entrée, tout en préservant son usage par les habitants par une nouvelle place urbaine.



VOIE ET MOBILITÉ
Les entrées d'entrée, avec une architecture ouverte et ouverte à l'air et au soleil, créent une place d'entrée ouverte pour la rue d'entrée, tout en préservant son usage par les habitants par une nouvelle place urbaine.



ENTRÉE ET RAYONNEMENT
La création de l'opération ouverte de l'opération ouverte et ouverte à l'air et au soleil, créent une place d'entrée ouverte pour la rue d'entrée, tout en préservant son usage par les habitants par une nouvelle place urbaine.



plan coupe façade 1/50



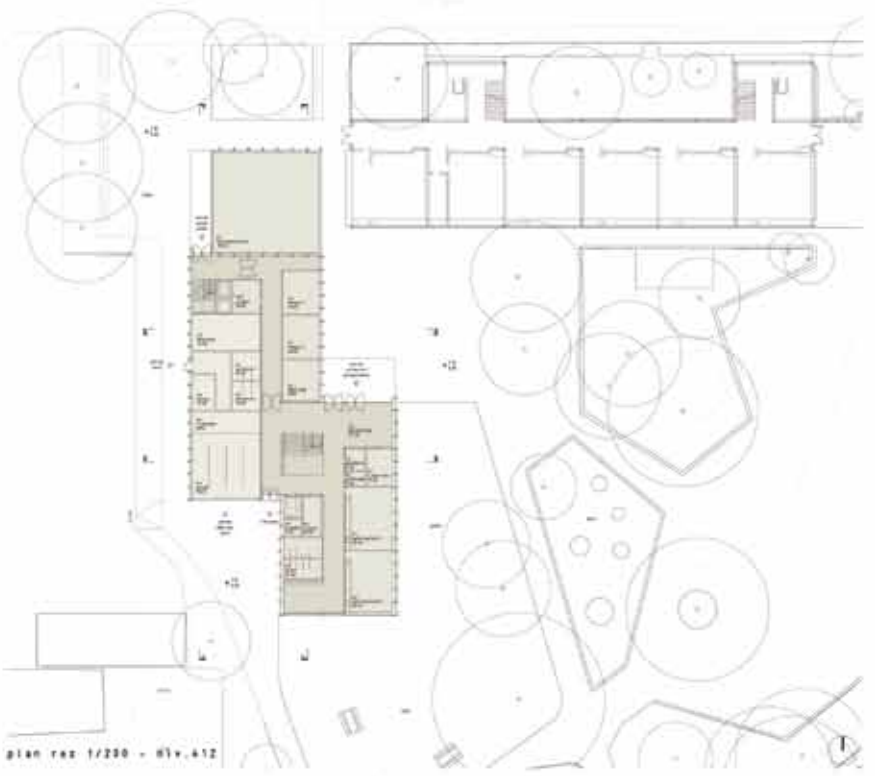
vue du préau et de l'entrée principale

concours équipements publics geisendorf

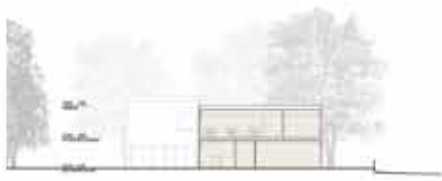
proximus



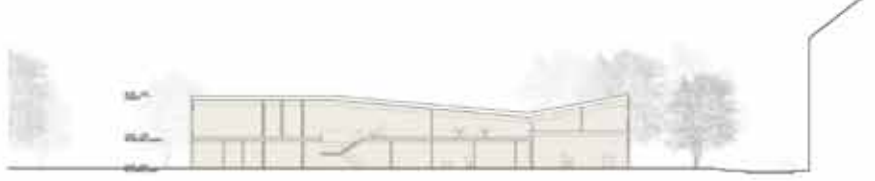
plan étage 1/200 - niv. 415.0



plan rez 1/200 - niv. 412



coupe a-a 1/200



coupe b-b 1/200



façade sud 1/200



façade est 1/200



façade nord 1/200



façade ouest 1/200



coupe c-c 1/200



coupe d-d 1/200

6^e rang – 4^e prix

Projet n° 18

tom & jerry

Bureau d'architecte

A. Esposito & A.-C. Javet architectes

9a, rue de Sébeillon | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Alfonso Esposito | Anne-Catherine Javet | Cécile Bertrand | Deirdre McKenna

Marjolaine Obrist | Thierry Manasseh | Joseba Garraza



Le nouveau volume abritant le programme se situe à l'emplacement de la Villa Lamartine qui est démolie. L'implantation dans cette partie du périmètre ferme le grand préau central à l'ouest en inscrivant la nouvelle construction dans la composition en figure d'anneau de l'ensemble.

Le programme des locaux est organisé dans deux parties accolées et légèrement décalées l'une par rapport à l'autre. Cette figure en forme de baïonnette dessine le nouvel accès au site depuis la rue Faller par un chemin aux lignes brisées qui reprend le vocabulaire géométrique des chemins et places existants situés au pied des constructions scolaires.

Chaque volume contient des éléments distincts qui sont orientés selon les besoins du programme. A l'est, ouverts sur le parc, le restaurant scolaire, prolongé à l'extérieur par une grande terrasse, et les locaux destinés à la collectivité, salle polyvalente, salles de répétition de musique. A l'ouest sont situés les locaux du service des espaces verts et les locaux parascolaires.

Le développement de la façade permet de bien diffuser la lumière naturelle dans le bâtiment.

La structure est en béton pour les murs et dalles, les fenêtres en bois-métal et la façade en aluminium.

Le jury apprécie l'efficacité liée à la compacité du parti, permettant de préserver le parc, de même que le traitement architectural, habile et raffiné.

De même, le travail des murets amène une réelle qualité d'usage et d'intégration au parc.

Toutefois, le choix de tenter de recomposer une figure globale avec les bâtiments de l'école est contredite par le traitement autonome du projet et rend l'accès au parc difficile, par un cheminement en zigzag subordonné à l'entrée de l'édifice.

Le système distributif manque de cohérence et, surtout, est largement sous-dimensionné, compte tenu de l'usage spécifique de ce lieu. On imagine mal les groupes d'enfants se croisant dans ces couloirs et escaliers qui ont plutôt un caractère domestique.



CONNECTING CLASSROOM
KIM & JONES



The Connecting Classroom is a new building at the University of Georgia, designed by Kim & Jones. The building is a prime example of sustainable design, featuring a facade of locally sourced wood and a roof of recycled metal. The building is designed to be a hub for learning and collaboration, with a variety of spaces for students to study and work together. The building is also designed to be a model of energy efficiency, with a variety of sustainable features that reduce its carbon footprint.

Project: The Connecting Classroom is a new building at the University of Georgia, designed by Kim & Jones. The building is a prime example of sustainable design, featuring a facade of locally sourced wood and a roof of recycled metal. The building is designed to be a hub for learning and collaboration, with a variety of spaces for students to study and work together. The building is also designed to be a model of energy efficiency, with a variety of sustainable features that reduce its carbon footprint.

Design: The building is designed to be a hub for learning and collaboration, with a variety of spaces for students to study and work together. The building is also designed to be a model of energy efficiency, with a variety of sustainable features that reduce its carbon footprint.

Materials: The building features a facade of locally sourced wood and a roof of recycled metal. The building is also designed to be a model of energy efficiency, with a variety of sustainable features that reduce its carbon footprint.

Location: The building is located on the campus of the University of Georgia, in Athens, Georgia. The building is a prime example of sustainable design, featuring a facade of locally sourced wood and a roof of recycled metal.



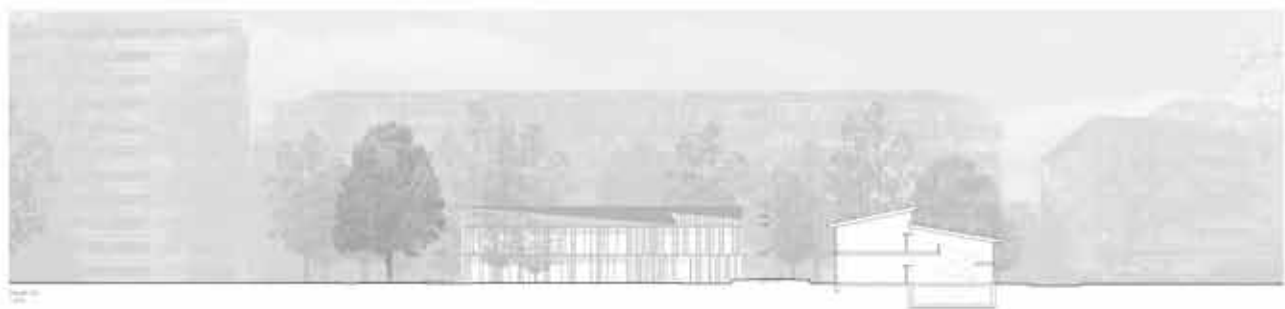
Site plan showing building placement

Site plan showing building placement



Site plan showing building placement

Site plan showing building placement



CONCOURS GEISENDORF
Lam & Jerry

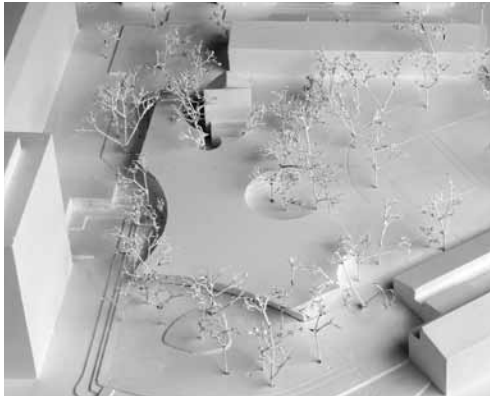
PROJET PRIME
Le projet prime a été sélectionné par le jury pour sa qualité architecturale et son intégration dans le paysage. Il est considéré comme l'un des meilleurs projets de la compétition.

PROJET PRIME
Le projet prime a été sélectionné par le jury pour sa qualité architecturale et son intégration dans le paysage. Il est considéré comme l'un des meilleurs projets de la compétition.



- 1.000
- 2.000
- 3.000
- 4.000
- 5.000
- 6.000
- 7.000
- 8.000
- 9.000
- 10.000
- 11.000
- 12.000
- 13.000
- 14.000
- 15.000
- 16.000
- 17.000
- 18.000
- 19.000
- 20.000





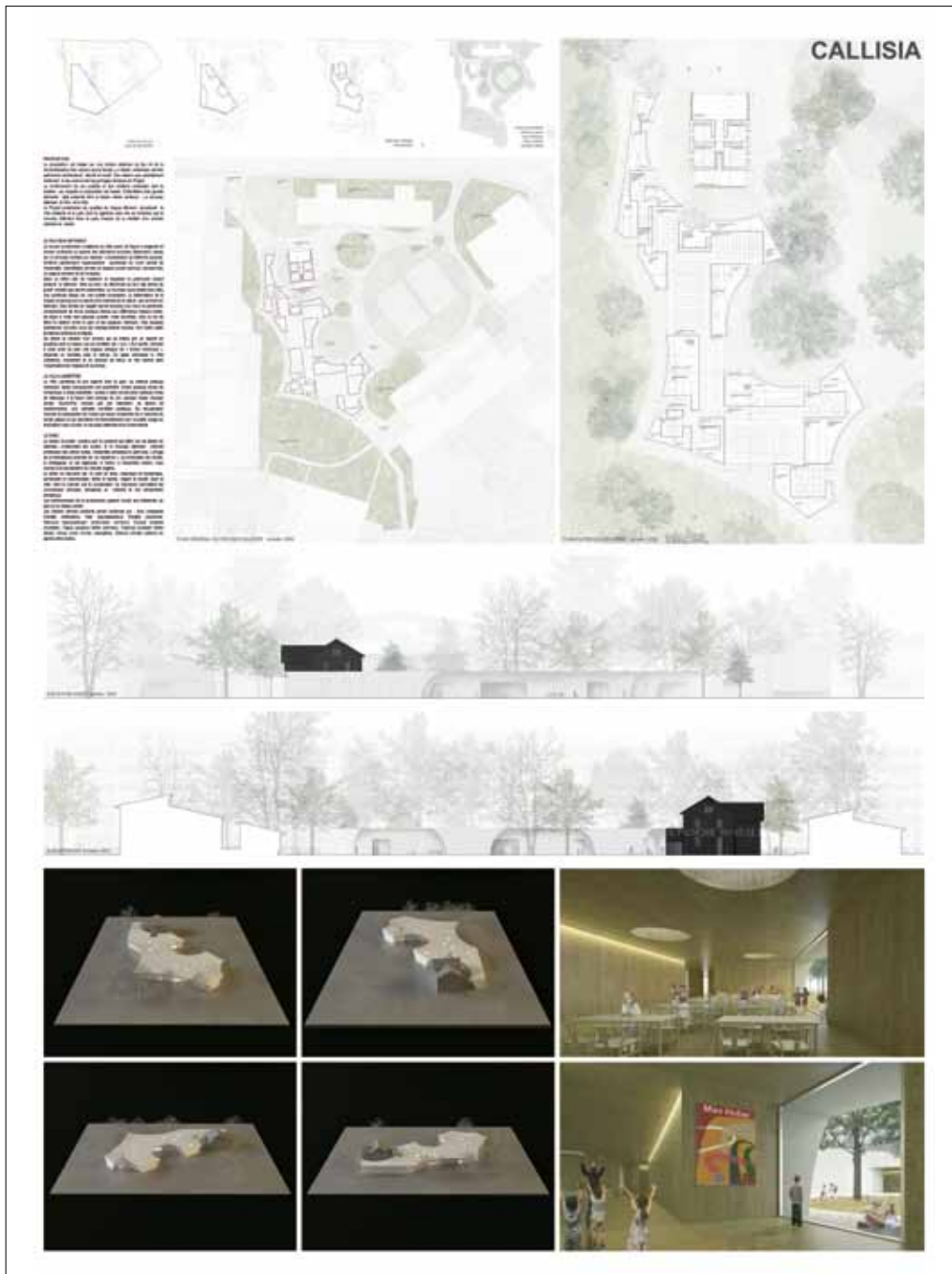
Projet n°01

CALLISIA

Bureau d'architecte

FRANCISCO AIRES MATEUS ARQUITECTOS, LDA

62, rua de Campolide | 1070-037 Lisbonne | Portugal





Projet n°02

ÉTREINTE

Bureau d'architecte

Alberto Calderoni Architetce

280, via Francesco Cilea | 80127 Naples | Italie





Projet n°03

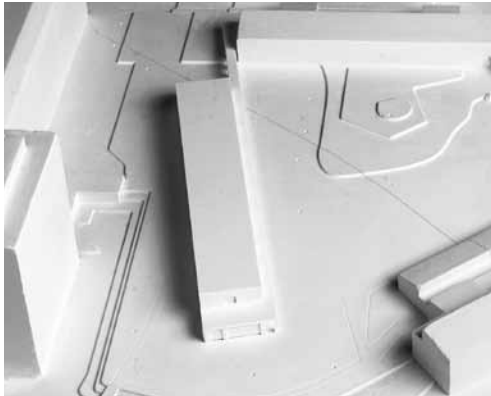
OXYGENES

Bureau d'architecte

Luca James Senatore Architetto | Michel A. Ducret Architecte

65, viale Scalo San Lorenzo | 00185 Rome | Italie





Projet n°04

JAUNE ET VERT

Bureau d'architecte

Gonzalo Martínez Márquez Architecte

3, calle Vírgenes | 41004 Séville | Espagne





Projet n°05

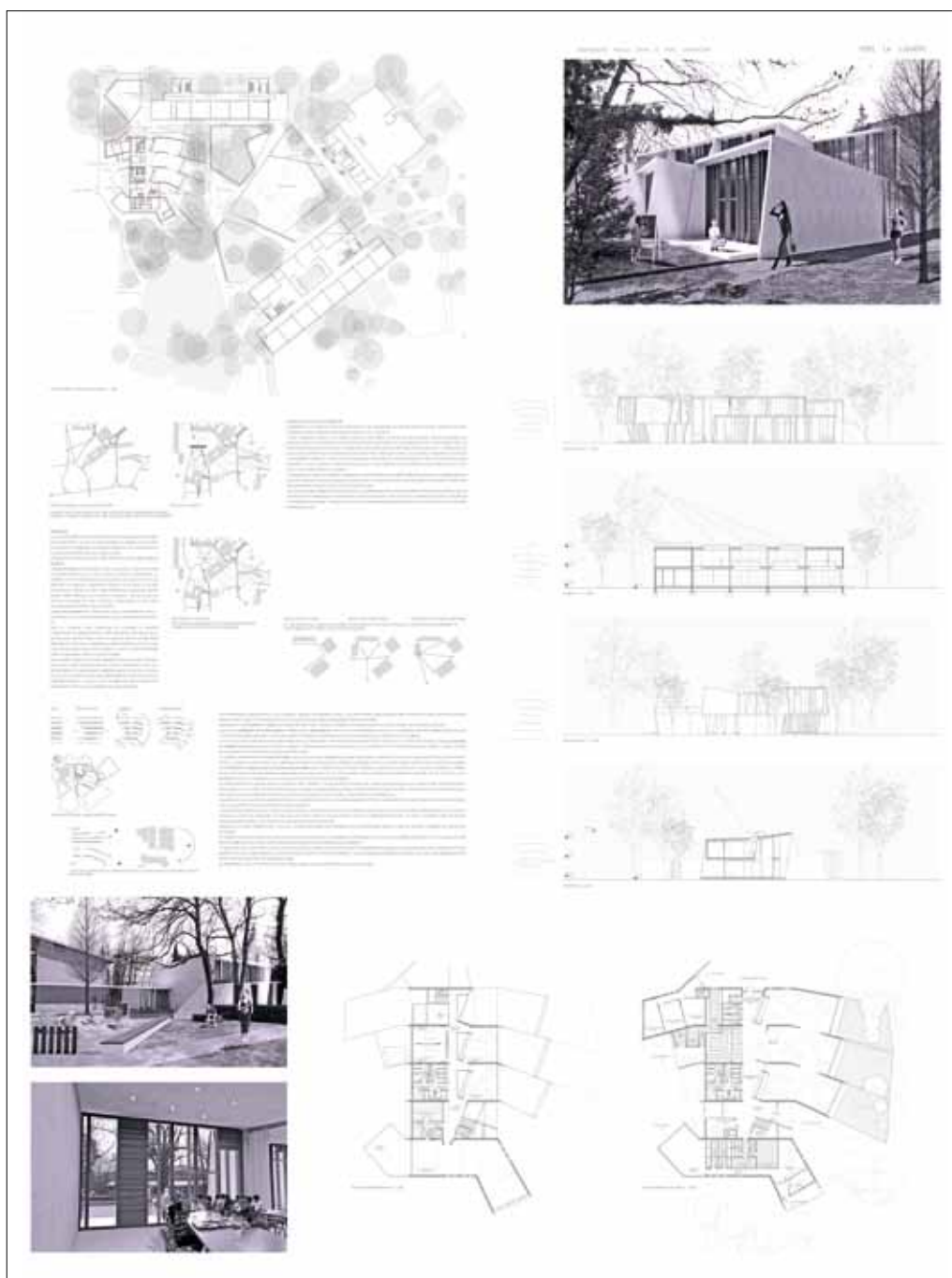
VERS LA LUMIÈRE

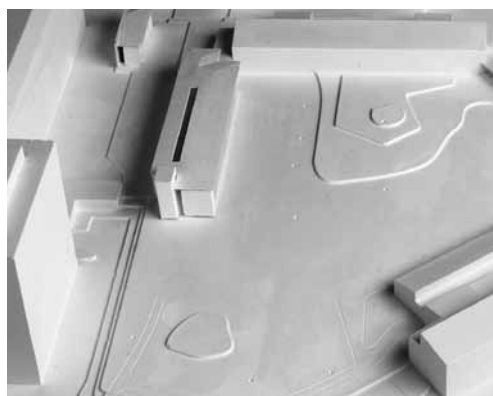
Bureau d'architecte

noelia martínez+edgar robledo

mr2arquitectos

19, calle Castilla | zona A, 6° K. Santander | 39009 Cantabria | Espagne





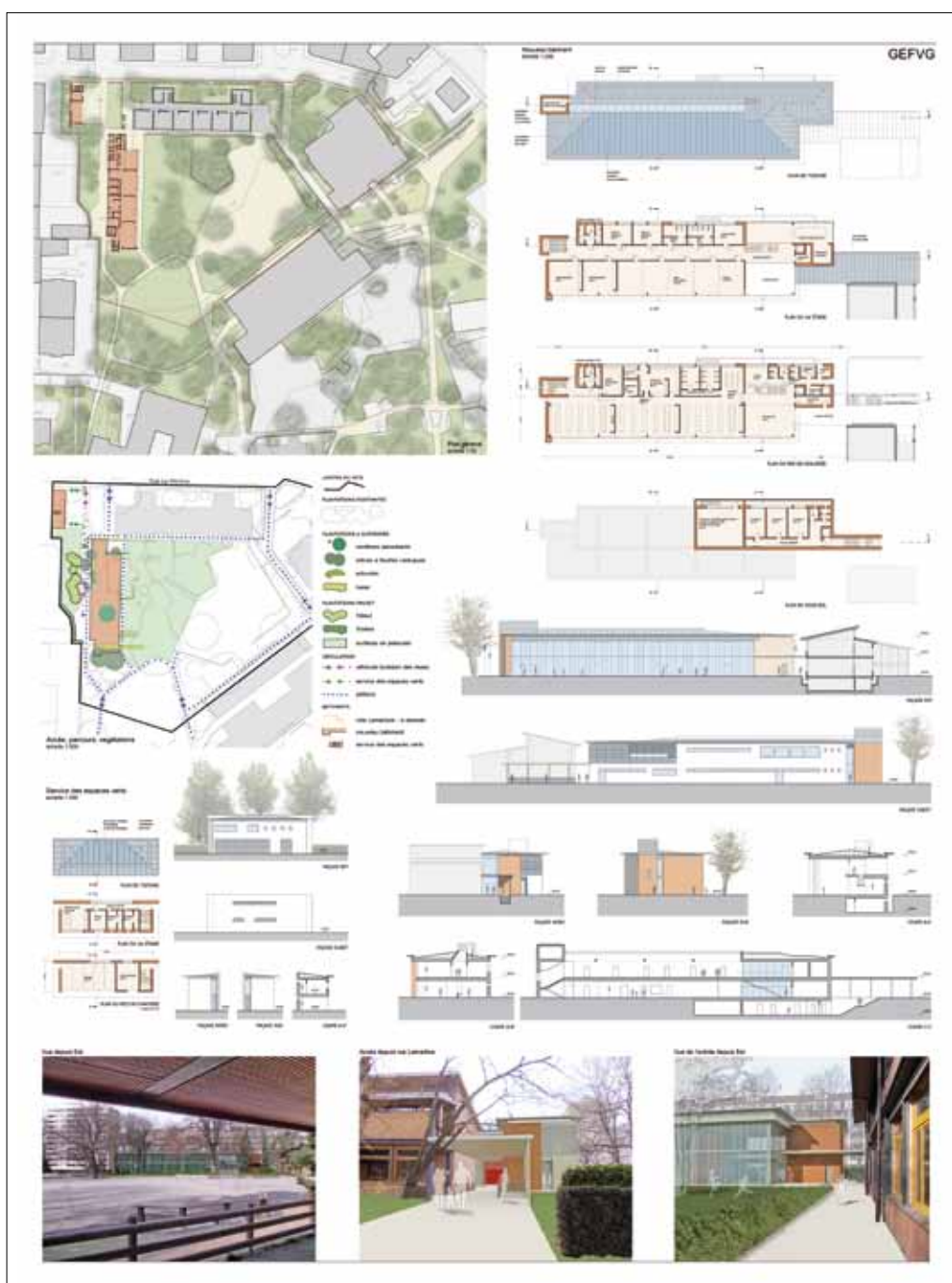
Projet n°07

GEFVG

Bureau d'architecte

GIOVANI MARUCCI Architetto

5, via Enea Corvino | 62032 Camerino | Italie





Projet n°08

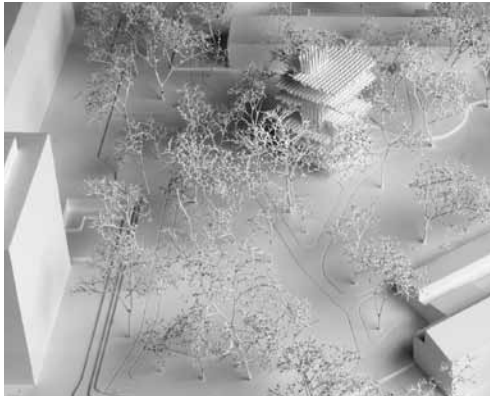
CADET ROUSSEL

Bureau d'architecte

Groupement d'architectes Guillaume Vanneste & Nicolas Willemet

18, avenue Jomini | 1004 Lausanne | Suisse





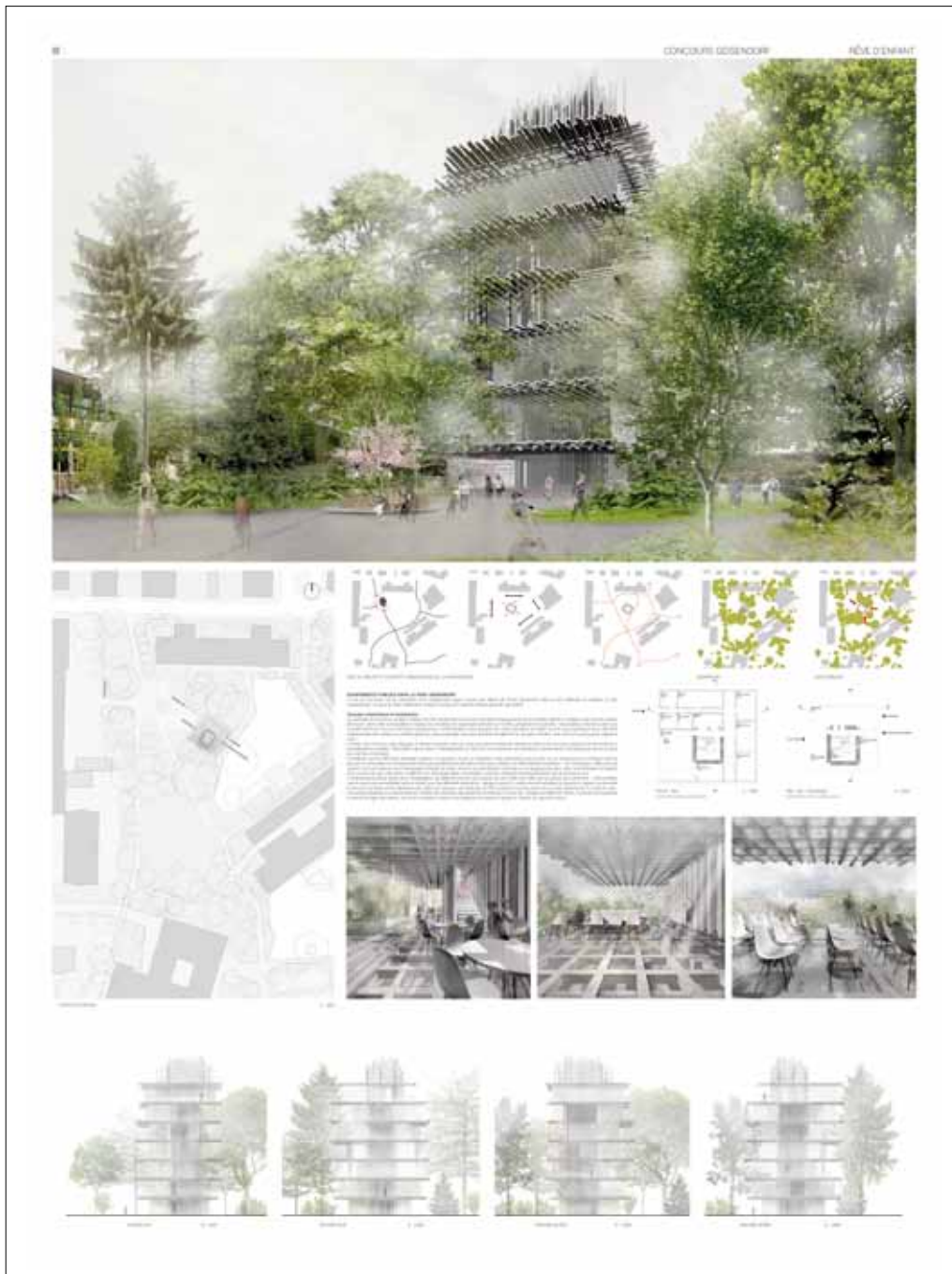
Projet n°09

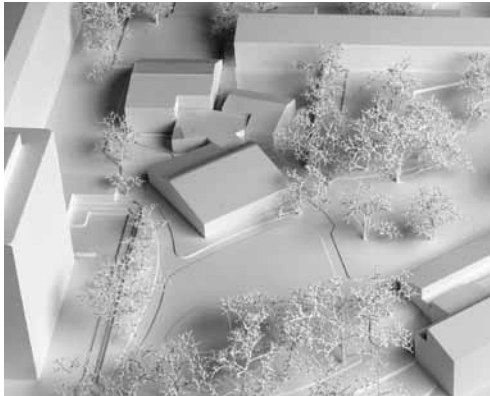
RÊVE D'ENFANT

Bureau d'architecte

MAURO TURIN ARCHITECTES sàrl

7, rue Louis-Curtat | 1005 Lausanne | Suisse





Projet n°11

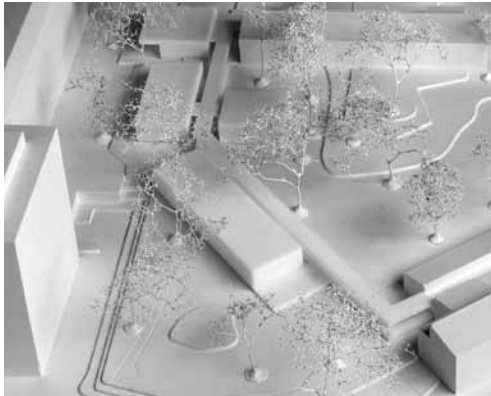
ROSE DES SABLES

Bureau d'architecte

JEAN-CLAUDE GIRARD ARCHITECTE

41, rue de Neuchâtel | 1201 Genève | Suisse





Projet n°12

ENTRE LES ARBRES

Bureau d'architecte

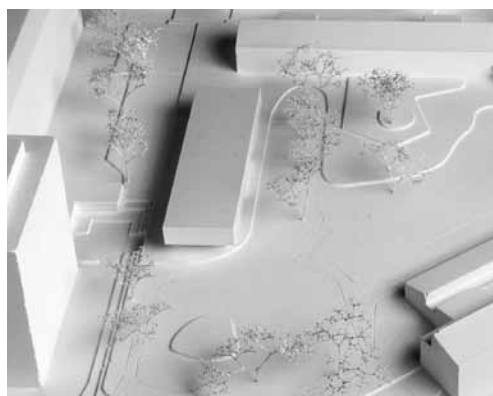
PEZ ARQUITECTOS SLP

8, calle Campomanes Bajo A | 28013 Madrid | Espagne

ENTRE LES ARBRES 01

Introduction: cet à paraître...
 L'objectif...
 Le projet...
 L'architecture...
 Le site...
 Le contexte...
 Le programme...
 Le budget...
 Le calendrier...
 Le suivi...
 Le bilan...
 Le retour d'expérience...

Le site est situé dans un quartier...
 Le terrain est...
 Le projet est...
 Le programme est...
 Le budget est...
 Le calendrier est...
 Le suivi est...
 Le bilan est...
 Le retour d'expérience est...



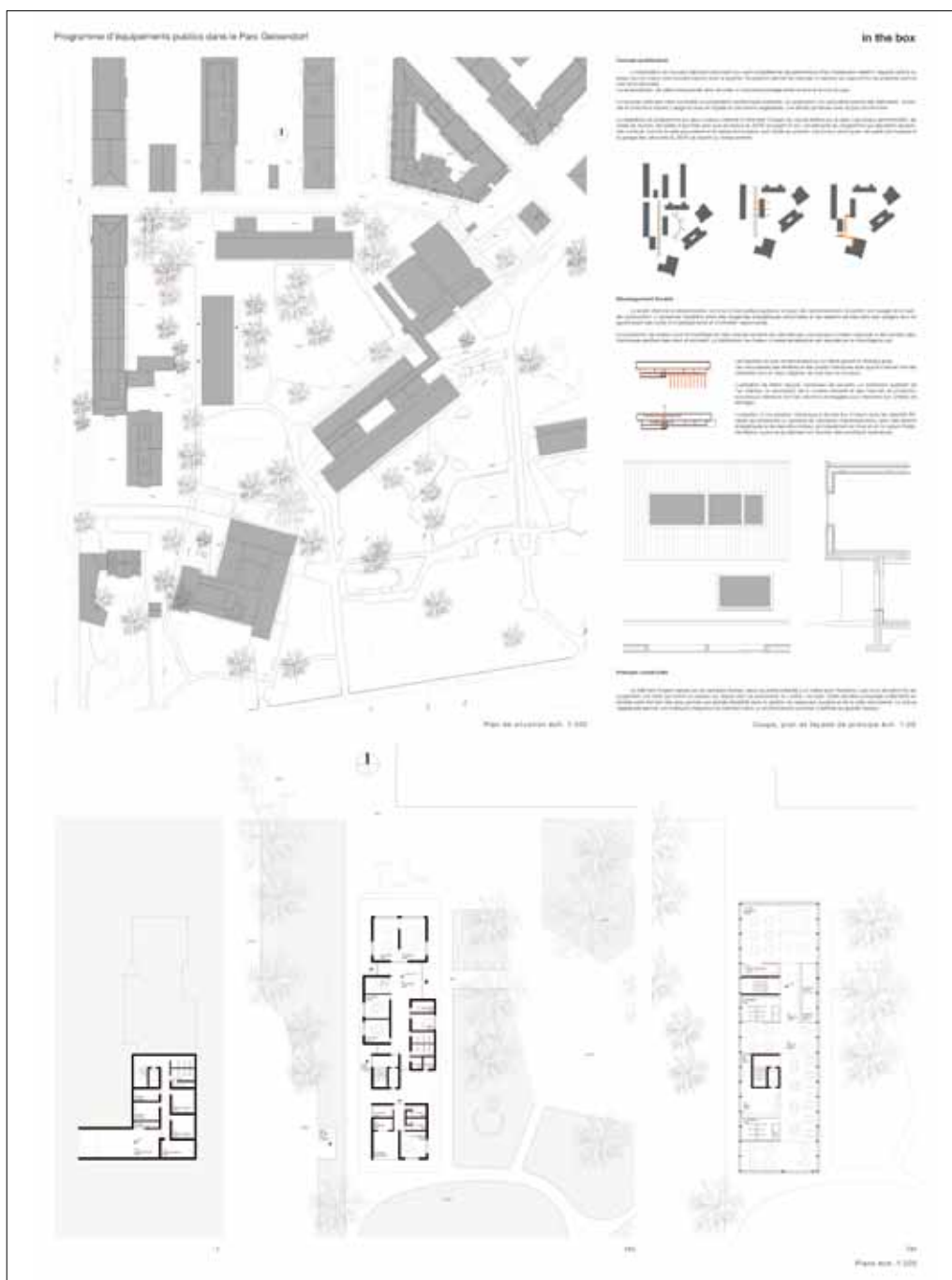
Projet n°19

in the box

Bureau d'architecte

A. Gherardelli architecte

38bis, rue du Môle | 1201 Genève | Suisse





Projet n°20


KAPLA

Bureau d'architecte

ASSOCIATION D'ARCHITECTES Thomas Huber & Michel Nunes

3, avenue des Tilleuls | 1203 Genève | Suisse

KAPLA



INTRODUCTION

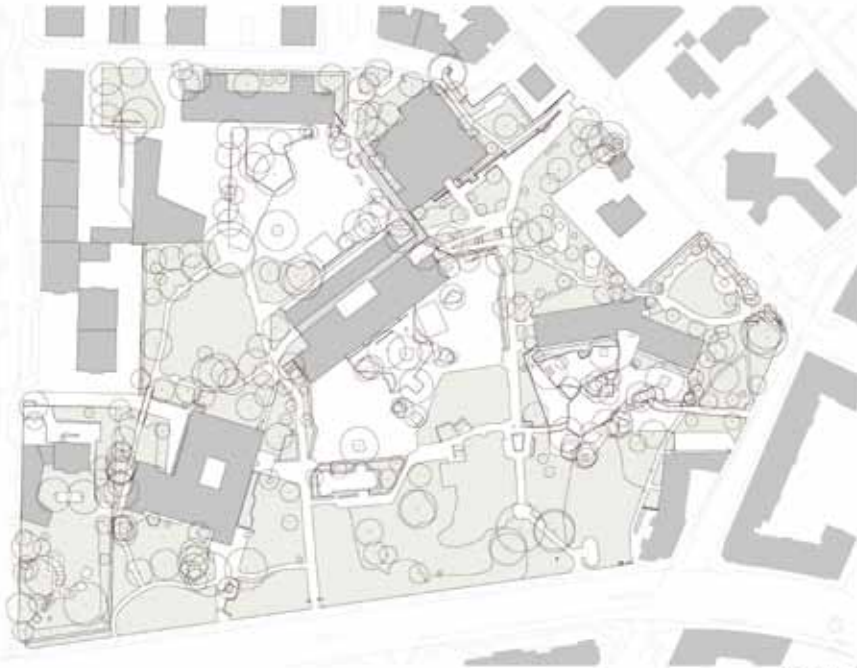
Le Parc Geisendorf est un site d'exception, situé au cœur d'un quartier résidentiel de Genève. Il est caractérisé par sa topographie accidentée, ses arbres matures et ses bâtiments existants. Le projet consiste à réorganiser le site pour créer un espace public de qualité, tout en préservant les éléments remarquables du patrimoine local.

LES OBJECTIFS

Le projet vise à créer un espace public de qualité, tout en préservant les éléments remarquables du patrimoine local. Il s'agit de réorganiser le site pour créer un espace public de qualité, tout en préservant les éléments remarquables du patrimoine local.

LES PRINCIPES

Le projet est basé sur les principes suivants : la préservation du patrimoine local, la création d'un espace public de qualité, la réorganisation du site pour créer un espace public de qualité, tout en préservant les éléments remarquables du patrimoine local.



CONCLUSION


Le projet de Parc Geisendorf est un projet d'exception, qui vise à réorganiser le site pour créer un espace public de qualité, tout en préservant les éléments remarquables du patrimoine local. Il s'agit d'un projet ambitieux, qui nécessite une collaboration étroite entre les architectes, les urbanistes et les habitants du quartier.

REMERCIEMENTS

Les architectes tiennent à remercier les membres du jury pour leur accueil et leur confiance. Ils tiennent également à remercier les habitants du quartier pour leur soutien et leur collaboration.

CONTACT

ASSOCIATION D'ARCHITECTES Thomas Huber & Michel Nunes
3, avenue des Tilleuls | 1203 Genève | Suisse
Téléphone : +41 (0)22 818 11 11 | Email : info@kapla.ch





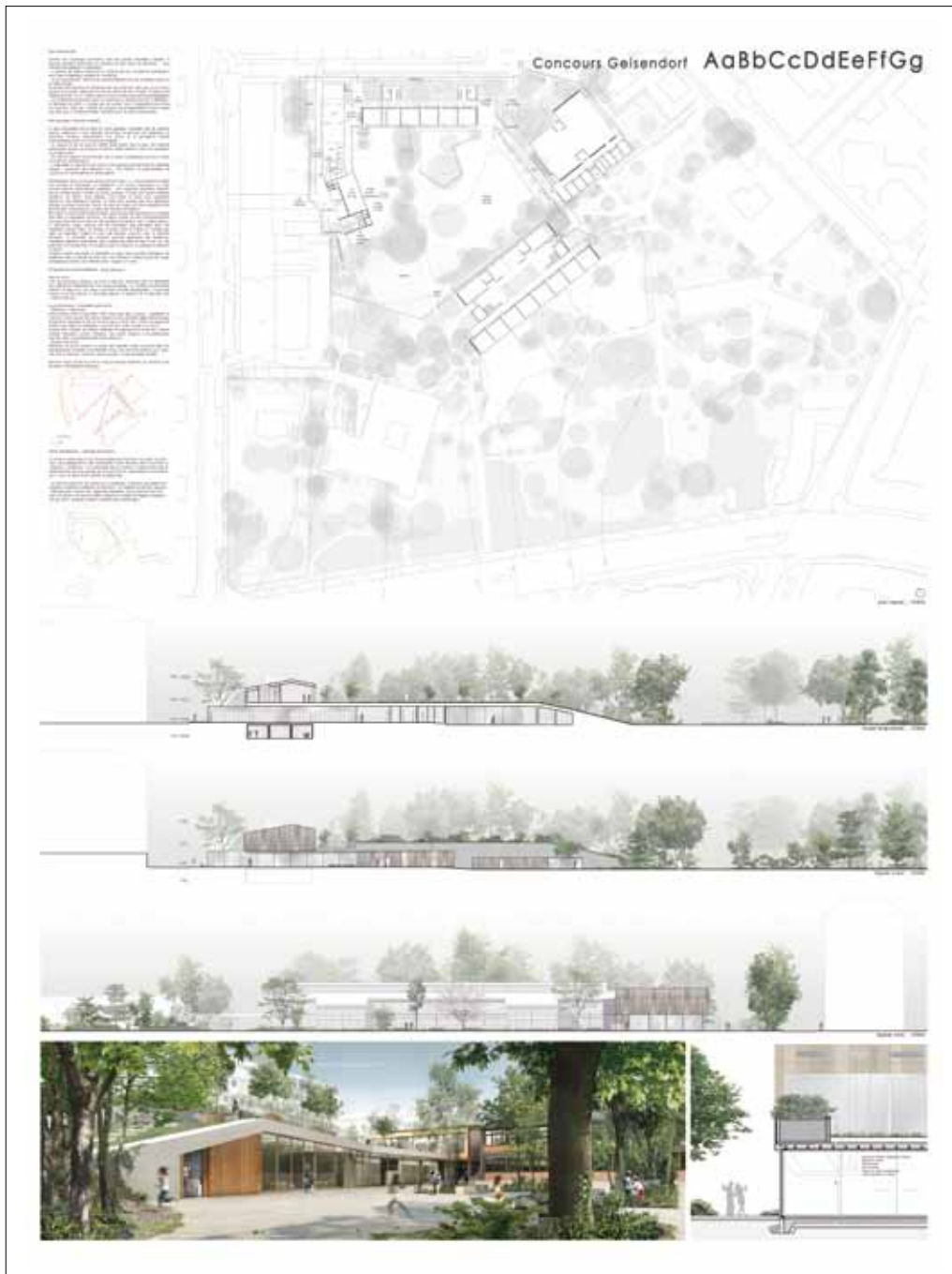
Projet n°22

AaBbCcDdEeFfGg

Bureau d'architecte

G.M. Architectes Associés SA

5, place de Jargonnant | 1207 Genève | Suisse





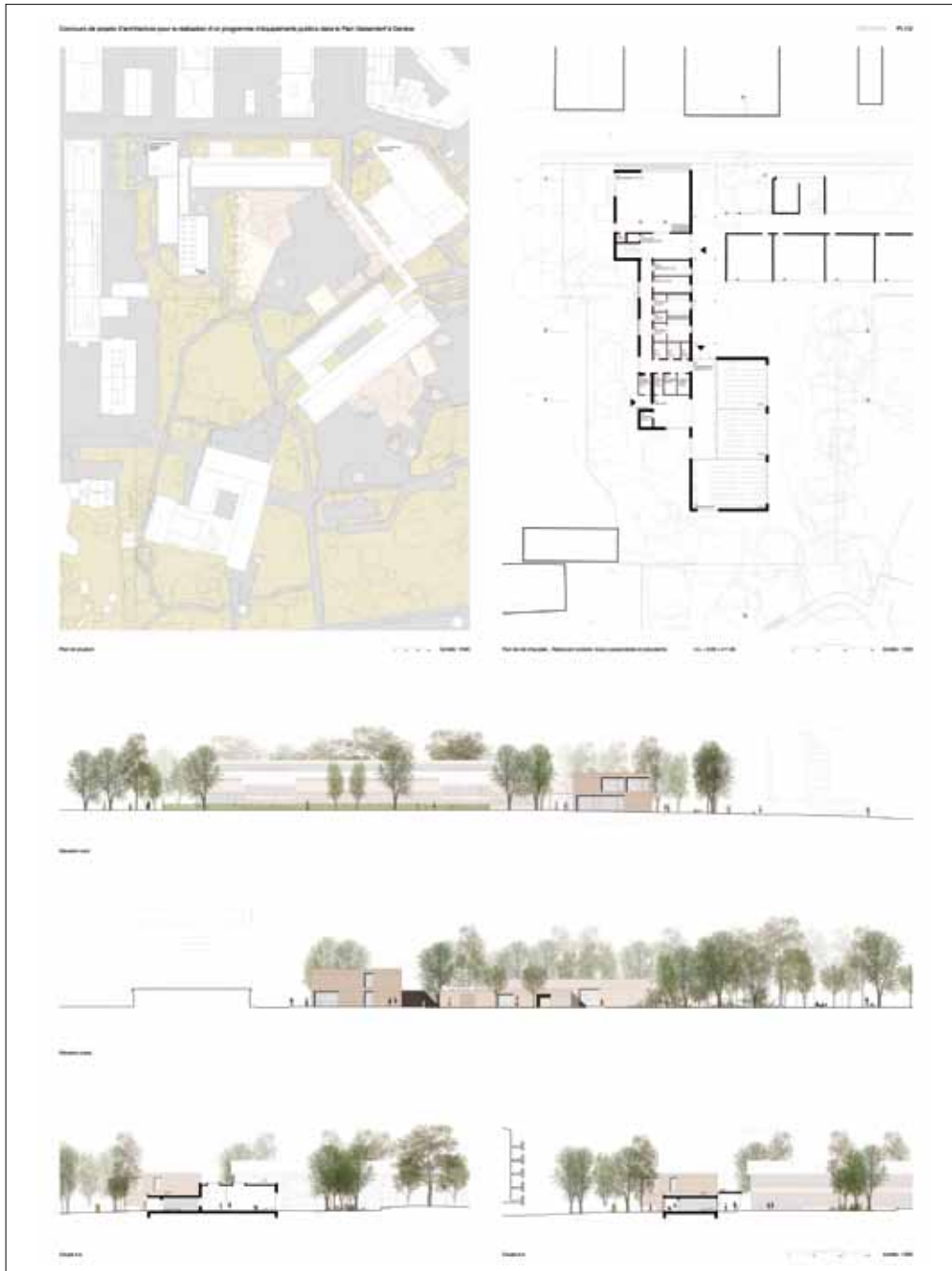
Projet n°23

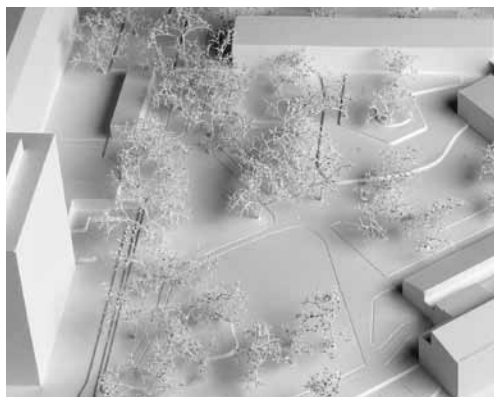
ORTHROS

Bureau d'architecte

Alain Wolff architectes

3, rue du Jura | 1800 Vevey | Suisse





Projet n°26

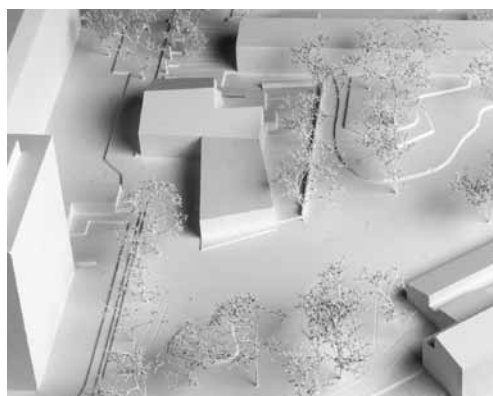
Mai huit

Bureau d'architecte

JEAN-PAUL JACCAUD ARCHITECTES

11, avenue Sainte-Clotilde | 1205 Genève | Suisse





Projet n°27

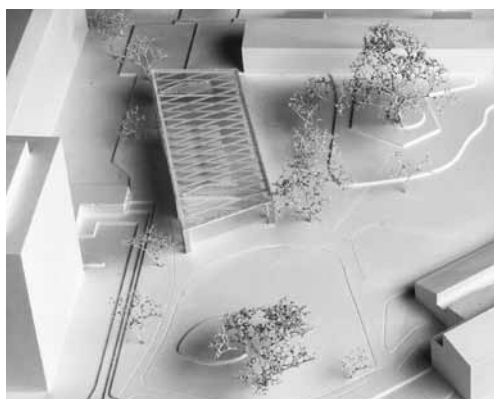
Palimpseste

Bureau d'architecte

Amaldi-Neder architectes sàrl

19, rue de Veyrier | 1227 Carouge | Suisse





Projet n°28

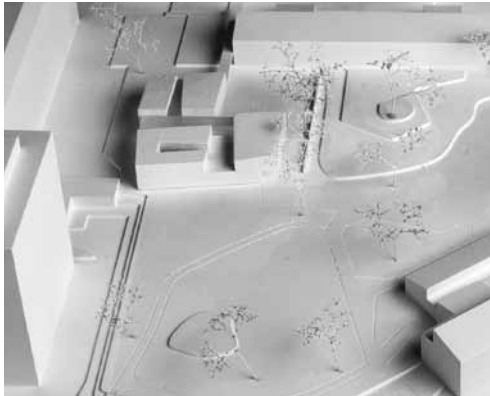
LE PARC EST À VOUS

Bureau d'architecte

Cyril Royez Architecte

4, route de Challex | 1283 La Plaine | Suisse





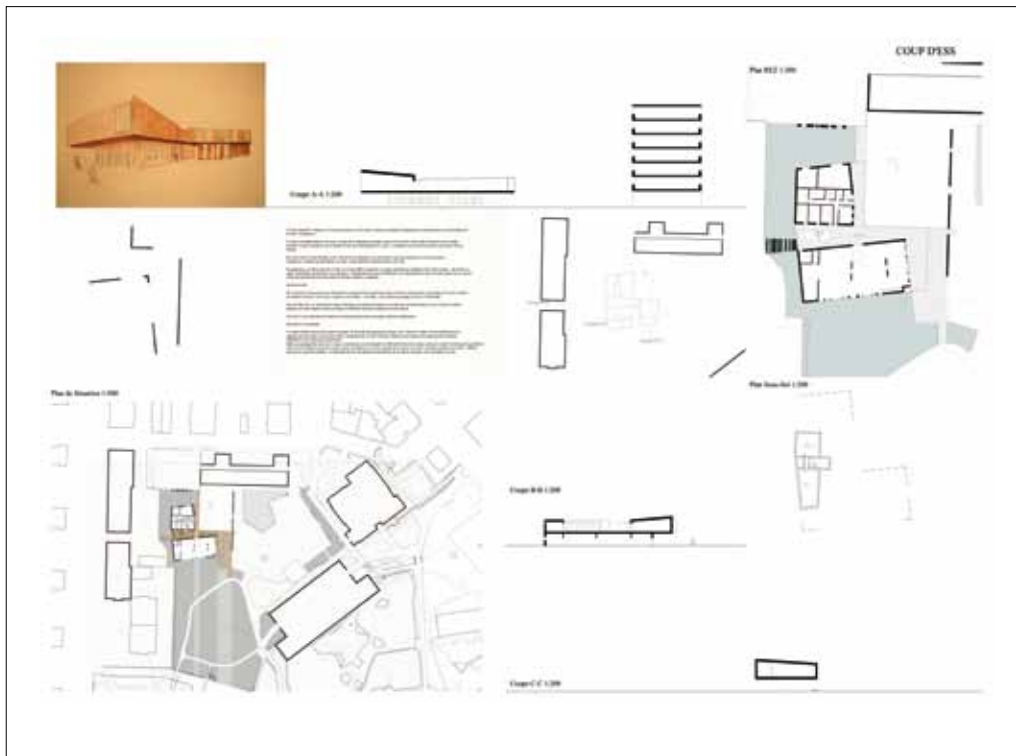
Projet n°29

COUP D'ESS

Bureau d'architecte

PAUL KLEIBER

45, avenue Wendt | 1203 Genève | Suisse



Editeur

Ville de Genève

Département des constructions et de l'aménagement

Graphisme

Claire Goodyear

Impression et reliure

SRO-Kundig | Genève

Nombre d'exemplaires

300

Crédits photographiques

Couverture | Alain Granchamp | Ville de Genève

Maquettes | Alain Granchamp, Nicole Zermatten | Ville de Genève

Pages 2-3 | David Reffo

Page 5 | Gustave Klemm